

Spécialité SES – Révisions Bac 2024

1- Programmation des révisions en Sciences économiques et sociales		
TSES1	TSES2	Activités
Mardi 14/05 (2h)	Lundi 13/05 (1h) Mardi 14/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Croissance éco + Ch. Commerce intern <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Mercredi 15/05 (2h)	Mardi 14/05 (1h) Jeudi 16/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Structure de la société française <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i> • Présentation Grand oral : <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Vendredi 17/05 (2h)	Jeudi 16/05 (1h) Vendredi 17/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Action de l'Ecole sur les destins ind et société + Ch. Lutte contre le chômage <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Mardi 21/05 (2h)	Lundi 20/05 (1h) Mardi 21/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Pol éco dans le cadre européen <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i> • Présentation Grand oral : <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Mercredi 22/05 (2h)	Mardi 21/05 (1h) Jeudi 23/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Mobilité sociale + Ch. Engagement politique <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Vendredi 24/05 (2h)	Jeudi 23/05 (1h) Vendredi 24/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Crise financière et régulation + Ch. Mutation du travail et emploi <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Mardi 28/05 (2h)	Lundi 27/05 (1h) Mardi 28/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Inégalités et justice sociale <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i> • Présentation Grand oral : <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>
Mercredi 29/05 (2h)	Mardi 28/05 (1h)	• Objectif-révisions : Ch. Action publique pour l'environnement <i>Réalisation effective :</i> <i>Points de vigilance, reste à faire :</i>

2- Procédure

- a. Lecture de vos fiches de révisions, synthèses ou/et des fiche MEMO fournis.
- b. Recherche de 3, 4 ou 5 sujets dont l'ensemble couvre le programme du chapitre concerné.
- c. Pour chaque question, recherche d'éléments pour la mise en œuvre d'une argumentation (notions, théories, mécanismes, et exemples utiles).

3- Nécessité d'avoir préparé préalablement les séances pour une plus grande efficacité de ces révisions.

4- N'oubliez pas le « Grand Oral »

→ Plus que quelques jours, ... à fond. Bon courage pour cette dernière ligne droite !

Croissance économique (CE) = augmentation soutenue et durable de la production d'une économie. Se calcule grâce au taux de croissance, qui correspond au taux de variation du PIB.
PIB = somme des valeurs ajoutées des unités de production résidentes sur un territoire donné (généralement un pays) sur une période donnée (généralement une année).

I. Sources de la croissance économique

A. La croissance extensive

- **Croissance extensive** : croissance économique due à l'augmentation de la quantité de facteurs de production dans une économie.
- Augmenter quantité de facteur travail = augmenter le nombre de naissances, reculer l'âge de la retraite, augmenter la taille de la population active (femmes / jeunes / immigration), augmenter la durée du travail (hebdomadaire ou réduction des congés payés).
 - Augmenter la quantité de facteur capital : **investissement de capacité** → achat de capital en vue d'augmenter les capacités de production (soit le nombre maximal de biens et services qu'une entreprise peut produire).

B. La croissance intensive

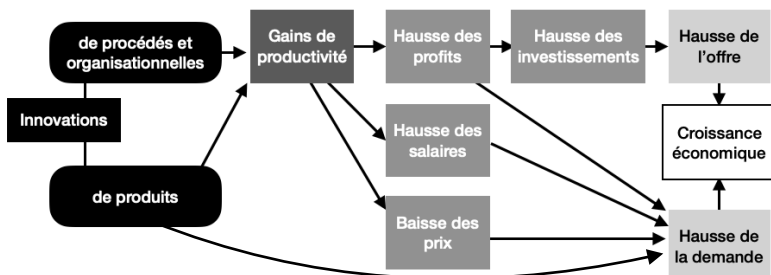
1. PGF, progrès technique et innovations

→ **Croissance intensive** : croissance économique qui repose sur l'amélioration de la PGF. La **PGF** (productivité globale des facteurs) mesure l'efficacité des facteurs de production (rapport entre la quantité produite et la quantité de facteurs de production utilisés). PGF = part de la croissance économique qui n'est pas imputable à l'évolution des quantités de travail et de capital mis en œuvre (« résidu » de la croissance économique). Concerne la *qualité* des facteurs de production !

Composition :

- l'efficacité de la combinaison de production
- une multitude d'autres raisons responsables de l'augmentation de la production
- le **PT** : composante principale de la PGF. La PGF n'est qu'une *estimation* du PT, qu'il est très difficile de mesurer / quantifier.
- **PT** = ensemble des innovations permettant d'améliorer l'efficacité du système productif, de créer de nouveaux produits / procédés commerciaux. **Innovation** = application industrielle / commerciale d'une invention.
- Trois types : **innovation de procédé** (techniques / méthodes de fabrication / distribution) + **innovation de produit** (nouveau produit / produit incorporant une nouveauté) + **innovation organisationnelle** (nouvelle organisation du travail modifiant processus de production).

2. Le PT génère des gains de productivité sources de croissance économique



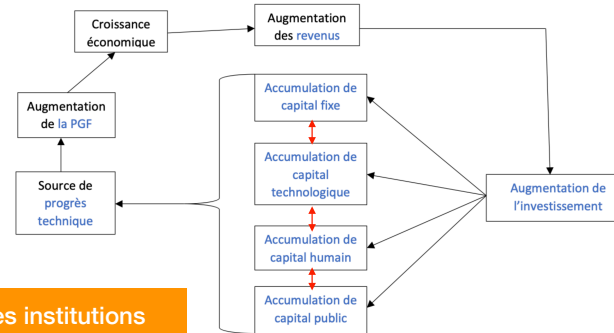
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

3. **PT** = phénomène de destruction créatrice et des grappes d'innovations sources de CE

- **Schumpeter** → **destruction créatrice** : innovations entraînent l'obsolescence + disparition anciens produits / métiers / méthodes production en réduisant leur rentabilité. (monopole temporaire = bcp de profits puis concurrence = moins de profits donc réduction rentabilité) Il y a CE quand créations > destructions.
- innovations majeures → **grappes d'innovations** : innovations liées.
- NB : Le **PT** est **endogène** : provient de l'activité économique elle-même + caractère auto-entretenu (concept de grappes d'innovations).

4. Une CE qui s'auto-entretient : les modèles de la croissance endogène

- **Croissance endogène** = ensemble de modèles théoriques présentant la CE comme un phénomène auto-entretenu qui trouve ses origines dans l'économie elle-même. Décisions agents économiques (investir / innover) = CE. Phénomène auto-entretenu car :
- Le **PT** qui est source de CE, est lui-même expliqué par le phénomène de CE. La CE génère des revenus qui permettent de financer les investissements source d'accumulation de capital (**physique, technologique, humain, public**).
- l'accumulation d'une forme de capital peut mener à l'accumulation d'une autre forme de capital (externalité positive), ce qui crée de nouvelles richesses.
- Cette accumulation du capital crée les conditions de l'innovation et donc du **PT**, source d'augmentation de la PGF elle-même source de CE C'est un cercle vertueux : la CE s'auto-entretient !



C. Les institutions

- **Institutions** = ensemble des règles et organisations durables, formelles ou informelles, qui encadrent la vie sociale.
- **Droits de propriété (DP)** = ensemble des normes juridiques qui permettent de déterminer qui a le droit d'utiliser un bien, d'en recueillir les fruits (récolte, loyer, revenus), et d'en disposer comme il le souhaite (le modifier / vendre / donner / détruire). Sans DP, pas de marché : aucune offre et aucune demande n'émerge ; condition nécessaire à l'existence de la CE. Exemple du brevet : encourage à investir car monopole temporaire + facteur de diffusion de la connaissance à travers la publication de l'innovation.
- **Environnement institutionnel stable** = respect des DP, sécurité des contrats, stabilité financière, Etat de droit, 0 instabilité politique / corruption / appropriation des richesses → environnement favorable au développement activités économiques (donc à la CE).
- **Politiques d'éducation** : rend en effet les travailleurs plus productifs (qualité du facteur L = PGF), ils mettent en œuvre technologies plus complexes donc combinaison de production plus efficace (PGF).
- **Politiques publiques de R&D** : permettent R&D donc innovations + diffusion de la connaissance (externalité positive) donc innovations futures.

II. Défis de la croissance économique

A. PT peut engendrer des in= de revenus

- CE source d'in= de revenus (le **PT** est « **biaisé** » : plus favorable à certaines catégories d'emplois que d'autres) : - *emplois très qualifiés* se développent avec nouvelles technologies (0 concurrence) : niveau rémunérations / nombre emplois augmente.
- *emplois intermédiaires* concurrencés par le numérique. Nombre emplois / niveau rémunération baisse.
- *emplois moins qualifiés* pas directement touchés par les technologies numériques.

B. Limites écologiques de la CE

- Calcul PIB ≠ dégâts environnementaux, 0 prise en compte des **externalités négatives** (csq - que l'activité d'un agent a sur le bien-être d'un autre agent sans que le premier ne verse de compensation au second en guise de dédommagement).
1. **Tragédie des BC** : l'épuisement des ressources naturelles
Tragédie des biens communs : ressources naturelles = biens sans prix, ce qui pousse les agents à les exploiter au delà de ce qui est rationnel au niveau collectif (la préservation des ressources) pour privilégier ce qui est rationnel au niveau individuel (la recherche de profit).
 2. **Externalités négatives** : la pollution et le réchauffement climatique (RC)
 CE = augmentation production et conso = pollution = hausse des GES = RC et bouleversements équilibres naturels. Externalités négatives (car activité autres agents + 0 dédommagement).
 → Csq : CE n'est pas durable, elle se menace elle-même !
 - Epuisement ressources → hausse prix bien raréfié donc baisse demande + empêche certaines productions donc baisse offre.
 - Pollution & RC → empêche certaines productions (baisse offre) + catastrophes naturelles (baisse offre et demande) + coûts de santé (frais collectifs & individuels + baisse pté).

C. Innovat° = croissance soutenable ?

1. **L'innovation au service d'une CE soutenable**
 - **Croissance soutenable** : répond aux besoins des G° présentes sans compromettre les possibilités des G° futures de subvenir aux leurs ; tout en préservant l'Et. Grace aux **inn° vertes**.
 - Courbe de Kuznets environnementale : PT = moyen de préserver les ressources surexploitées. Alternative de production = 0 épuisement ressources = productions toujours possibles.
2. **Limites de l'innovation** : effet rebond et effet d'irréversibilité
Effet d'irréversibilité : capacité limitée de l'Et à assimiler pollutions et surexploitation ressources. **Effet rebond** : certains gains environnementaux obtenus grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique vont être annulés par une augmentation des usages. Inno° = gains de pté = baisse prix ressource polluante = hausse de sa conso et de la pollution globale.

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

CI se développe après 1945 car :

- accords du GATT (1947) = diminution barrière tarifaire (droits de douane) et création OMC (1995) = recul barrières non tarifaires (0 quotas, reconnaissance normes techniques / sanitaires).
- baisse du coût des transports et PT : généralisation du conteneur.
- internationalisation de la production.

A. Le commerce entre pays différents

(commerce interbranche : échanges de produits issus de branches d'activité différentes)

→ Le rôle des dotations technologiques différentes :

- **Adam Smith** : le CI n'est pas forcément un jeu à somme nulle, il profite aux deux pays co-échangistes. **Théorie des avantages absolus** : il est préférable que les pays renoncent à produire l'ensemble des biens qu'ils consomment (situation d'autarcie) et se spécialisent dans la production pour laquelle ils sont plus efficaces.

- **David Ricardo** (étend raisonnement Smith) : le LE profite à l'ensemble des pays même en l'absence d'avantages absolus : les avantages comparatifs suffisent. **Théorie des avantages comparatifs** : les pays doivent se spécialiser dans la production où ils sont les meilleurs / les moins mauvais (càd là où ils ont un avantage comparatif, càd là où le coût d'opportunité d'une production est plus faible que dans les autres pays).

→ Le rôle des dotations factorielles différentes :

Modèle HOS : les pays se spécialisent dans la fabrication de produits pour lesquels ils disposent de facteurs de production en quantité importante (*plus qq chose est rare plus il est cher et inversement, donc facteur de production en grande quantité relativement moins cher*). Les pays ont un avantage comparatif dans la production qui nécessite l'utilisation du facteur de production qu'ils possèdent en grande quantité. Le modèle HOS considère soit le facteur L / K, soit le L qualifié / non qualifié.

Ccl : pays développés doivent se spécialiser dans la fabrication de biens intensifs en K / L qualifié et pays émergents dans la production de biens intensifs en L / L non qualifié.

Rq : après la spécialisation et les échanges entre pays, leurs productions augmentent. Dans chaque pays, la demande en facteur de production présent en grande quantité va augmenter, ce qui va augmenter leur rémunération (et inversement).

Dotations factorielles

Coût des facteurs

Avantages comparatifs

Évolution des rémunérations

Pays 1 : L qualifié relativement abondant par rapport au L non qualifié

L qualifié relativement moins cher par rapport au L non qualifié

Spécialisation dans une production intensive en travail qualifié

Hausse production = hausse demande en travail qualifié (rémunération augmentée) et inversement

Pays 2 : L non qualifié relativement abondant par rapport au L qualifié

L non qualifié relativement moins cher par rapport au L qualifié

Spécialisation dans une production intensive en travail non qualifié

Hausse production = hausse demande en travail non qualifié (rémunération augmentée) et inversement

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internalisation de la production ?

I. Comment expliquer le commerce international ?

B. Le commerce entre pays comparables

(commerce intrabranché : échanges de produits issus de la même branche d'activité)

→ La différenciation des produits :

Différenciation des produits = différences entre deux produits proches, qui peuvent porter sur la qualité (**différenciation verticale**, entraînant ainsi une différence de prix) ou sur la variété du bien (**différenciation horizontale**).

Spécialisation dans des produits différenciés → économies d'échelles (diminution du coût unitaire moyen d'un produit grâce à l'augmentation la production) car coûts fixes supportés par un seul pays et plus deux → baisse des coûts de production → gains à l'échange.

→ La fragmentation de la chaîne de valeur :

Fragmentation internationale de la chaîne de valeur = différentes étapes de la production d'un produit (conception, approvisionnement, fabrication, commercialisation) réalisées dans plusieurs pays. Les FMN veulent tirer profit des avantages comparatifs de chaque territoire pour minimiser les coûts de production.

Aujourd'hui, + de la moitié des échanges mondiaux en sont la conséquence : la production d'un seul produit implique de nombreux échanges de produits semi-finis au sein d'une même firme (commerce intra-firme) ou entre plusieurs firmes (sous traitance). Csq : les exportations ont augmenté 2,5 fois plus vite que le PIB mondial en 50 ans.

L'internationalisation de la production peut prendre plusieurs formes :

- **l'externalisation de la production** : transférer à l'extérieur de l'entreprise une partie des activités (*sous-traitance* ou *accords de licence* ou *de franchise*).

- **l'internationalisation de la production** : inclure dans l'activité de son entreprise des activités auparavant réalisées par d'autres entreprises. Une entreprise peut devenir propriétaire grâce aux IDE (investissements directs à l'étranger l'étranger). C'est uniquement dans certains cas que l'on parle de *délocalisation* (fermeture d'une unité de production locale et transfert de cette production à l'étranger).

Vocabulaire : **division internationale du processus productif (DIPP)** = **fragmentation internationale de la chaîne de valeur** = **chaînes de valeur mondiales** = **internationalisation de la production**. Ne faut pas confondre avec la **DIT (division internationale du travail)**, qui concerne le commerce de produits finis.

II. Compétitivité firmes / pays

→ **Compétitivité des firmes** = capacité à faire face à la concurrence sur le marché / capacité à augmenter la vente de leurs produits.

Deux types : (qui justifient choix de localisation des FMN)

- **compétitivité-prix** : capacité à conquérir des parts de marché en raison de prix plus faibles que les concurrents. Csq : délocalisations / filiales / sous-traitance (pour trouver salaires moins élevés).

- **compétitivité hors-prix** : capacité à conquérir des parts de marché indépendamment du niveau de prix grâce à l'adaptation à la demande, la qualité réelle ou supposée du produit, au service après vente, l'image de marque, aux délais de livraison etc.

Rq : choix d'implantation FMN dépend aussi de l'accès au marché / aux ressources rares (matières premières) → éviter barrières protectionnistes.

La compétitivité des firmes repose sur leur **productivité** (rapport entre la quantité produite et la quantité de facteurs de production utilisée), liée à leurs investissements et aux innovations qui en découlent.

→ **Compétitivité d'un pays** : repose sur son aptitude à exporter, un pays est compétitif s'il développe sa production et sa capacité à exporter. Elle est liée à la compétitivité des firmes, qui repose elle-même sur l'efficacité de leur production (productivité), qui dépend elle-même des innovations résultants des investissements effectués mais aussi des économies réalisées grâce à la fragmentation internationale de la chaîne de valeur.

III. Débat : libre-échange ou protectionnisme ?

→ Avantages du libre-échange (/limites du protectionnisme)

- **Baisse des prix** : LE → économies d'échelles → gains à l'échange → baisse des prix.

- **Accès à des produits diversifiés** : diversifier produits sur qualité ou variété.

- **Réduction des inégalités de niveau de vie entre pays** : sortie d'une grande partie de la population mondiale de la pauvreté + émergence d'une classe moyenne dans pays en développement (depuis 1990's/2000's : « effet de rattrapage »). Non achevé car PMA en marge de la production mondiale.

→ Limites du libre-échange (avantages du protectionnisme)

- **Ne protège pas l'industrie nationale** : « *protectionnisme éducateur* »

(Friedrich List) = protéger temporairement industries naissantes de la concurrence internationale le temps qu'elles acquièrent un avantage comparatif. *Limites* : certaines industries n'arrivent pas à atteindre le niveau de compétitivité espéré (0 incitation car 0 concurrence) → *protectionnisme plus temporaire*.

Autres raisons : préserver la sécurité nationale et sanitaire / des emplois.

- **Accroissement des inégalités au sein des pays** : gains à l'échange pas redistribués de façon équitable (polarisation des emplois : voir modèle HOS)

- **Limites écologiques et sociales** : CI = GES (transport) + « dumping écologique » + limitation « fictive » des GES des pays développés. CI = « dumping social » (L enfants, 0 sécurité, temps de L non contrôlé etc).

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

I. La structure sociale est hiérarchisée et se transforme perpétuellement

A. Les multiples facteurs de structuration et hiérarchisation de l'espace social

1. Critères socio-professionnels : les PCS

- nomenclature (classification) de l'INSEE pour classer la population active en un nombre restreint de catégories présentant une certaine homogénéité sociale. Critères socioéconomiques (niveau de diplôme, niveau hiérarchique, secteur d'activité, statut juridique) mais pas forcément un sentiment d'appartenance. 8 PCS : 1-agriculteurs exploitants, 2-ACCE, 3-CPIS, 4-PI, 5-employés, 6-ouvriers, 7-retraités, 8-autres inactifs.
- classement des PCS en trois grands groupes : catégorie populaire, moyenne et supérieure.
- limites : hétérogénéité certaines PCS + chômage et précarité.
- avantages : pertinentes pour décrire les différences sociales et inégalités (pratiques culturelles, consommation, homogamie, vote, mortalité, réussite scolaire, mobilité sociale etc). Elles ont un fort pouvoir explicatif.

2. Critères extra socio-professionnels

- > Le **genre** : sexe social des individus, construction sociale correspondant au féminin et au masculin. **Socialisation genrée** = processus par lequel les individus apprennent à correspondre aux identités féminines et masculines; processus par lequel la sté produit des H et des F correspondant à ses attentes (stéréotypes de genre). Elle produit des différences entre les H et les F (qui ne sont donc pas naturelles mais socialement construites) mais aussi des inégalités. Inégalités viennent aussi de discriminations.
- > Le **cycle de vie (effet d'âge)** : au fil de la vie pratiques se modifient progressivement, dans un même ordre. **Modigliani, théorie du cycle de vie** : jeunesse (R faibles, conso forte, épargne négative) —> activité (épargne positive, constitution patrimoine) —> retraite (revenu baisse, désépargne).
- > La **composition du ménage** : nb / âge des individus habitant ensemble + partageant des dépenses communes. Fait varier le niveau de vie.
- > Le lieu de résidence : détermine la place dans l'espace social (accès éducation / formation pro / services pb / offre culturelle / marché du travail). La structuration des territoires renvoie aux inégalités structurant la société : la polarisation de l'espace social se traduit géographiquement, il y a moins d'espaces mixtes (gentrification ou paupérisation).

B. Les principales évolutions de la structure socio-professionnelle

- Depuis 1950, la part agriculteurs / ACCE / ouvriers a diminué dans la pop° active (PA), mais part CPIS / PI / employés a augmenté. Causes :
- **Salarisation** (augmentation de la part des salariés dans la PA).
- **Tertiariation** : augmentation du secteur tertiaire (production de services) dans PA, au détriment du secteur 1aire (agriculture) et 2aire (industrie). Déclin industrie = baisse part d'ouvriers dans PA + essor PI / CPIS (création de postes qualifiés pour encadrer la production de services). Auj, secteur tertiaire = plus de ¾ des emplois.
- L'élévation du **niveau de qualifications** : aptitudes requises pour occuper un emploi + ensemble des compétences des travailleurs (études / expérience pro).
- La **féminisation des emplois** : augmentation de la part des femmes dans la PA. Le taux d'activité des femmes a doublé depuis le début du XXième siècle, elles représentent aujourd'hui près de la moitié de la PA. Se concentrent dans les emplois du tertiaire, la PCS « employés » étant la plus féminisée.

Comment est structurée la société française actuelle ?

II. Les débats sur l'existence de classes sociales en France

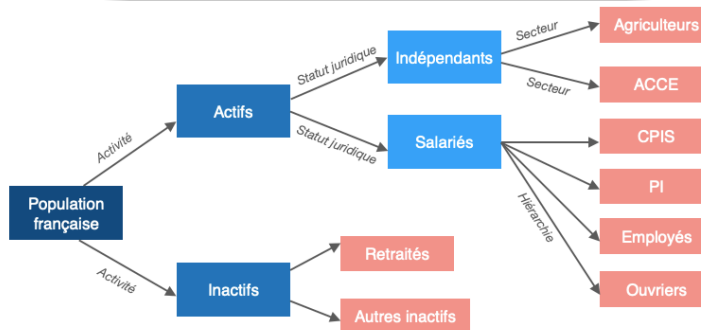
A. Les analyses sociologiques traditionnelles de la structure sociale

1. L'analyse des CS de Karl Marx

- Deux grandes CS qui s'opposent dans la société industrielle capitaliste du XIXème siècle : la bourgeoisie et le prolétariat. Critère d'appartenance = propriété ou non des moyens de production (ouvriers = force de travail). Antagonisme fondamental entre leurs intérêts, car bourgeoisie tire leur domination de l'exploitation de la classe ouvrière. CS = origine économique. Évolution société —> **lutte des classes** —> **bipolarisation** de la société. Pour parler de **classe sociale** il faut réunir deux conditions :
- former une **classe en soi** : partager des conditions objectives d'existence similaires (ici la même position dans les rapports de production), ce qui entraîne un intérêt commun (pour les prolétaires : faire cesser la concurrence entre eux et s'opposer aux capitalistes, pour les capitalistes faire perdurer la domination).
 - former une **classe pour soi** : développer un sentiment d'appartenance à la classe sociale, une conscience de classe, et se mobiliser pour défendre ses intérêts communs. **NB** : analyse holiste et réaliste.

2. L'analyse de la SS de Max Weber

- Fin du XIXème siècle. Structure sociale est multidimensionnelle, déterminée par trois dimensions :
- **dimension économique** : les classes regroupent l'ensemble des personnes qui occupent une même situation économique (mêmes chances de revenu + des conditions de vie comparables + même capacité d'accéder aux B&S). Origine des revenus importante : classes de possession ≠ classes de production privilégiées et non privilégiées. 0 cs de classe / 0 lutte des classes.
 - **dimension sociale** : les groupes de statut sont différenciés par le statut social occupé et leur prestige. Critères objectifs (naissance, profession, études suivies) / subjectifs (considération sociale). Même style de vie (loisirs, logements etc), même normes et valeurs.
 - **dimension politique** : partis politiques ont accès au pouvoir politique et ont la capacité de l'influencer. Ils contrôlent l'État.
- NB** : analyse individualiste et nominaliste.

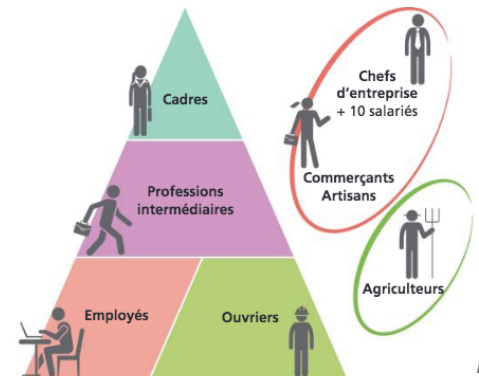


Structure sociale (/ espace social / stratification sociale) : manière dont les différents groupes sociaux sont hiérarchisés les uns par rapport aux autres dans une société en fonction des différentes inégalités. **Inégalité** = différence d'accès à une ressource rare valorisée par la société (la richesse, une position sociale, le prestige...). Différence entre des individus qui entraîne des avantages ou des désavantages / une hiérarchie. **Inégalités économiques** (inégalités de revenus ou de patrimoine) ≠ **inégalités sociales** (inégalités non économiques).

3. L'analyse de la SS de Pierre Bourdieu

Fin du XXème siècle, synthèse Marx (hiérarchie, domination économique, conflit) et Weber (approche multidimensionnelle). Position sociale déterminée par leur volume et composition du stock de capital :

- le **capital économique** (revenus et patrimoine), le + important.
 - le **capital culturel** : ensemble des ressources et dispositions culturelles d'un individu. 3 formes : capital scolaire institutionnalisé (diplôme), capital culturel objectif (biens culturels possédés : livres, oeuvres etc), capital culturel incorporé (familiarité avec la culture : aisance linguistique, culture générale etc).
 - le **capital social** : ensemble des relations sociales d'un individu qui peuvent être utilement mobilisées dans la vie sociale.
- K éco fonde **domination matérielle**, K culturel fonde **domination symbolique** (production et légitimation de l'ordre social : idée que ceux qui dominent sont légitimes). Trois grandes classes :
- **Classe supérieure (bourgeoisie)** : bcp de K, ntm économique. Dispositions esthétiques / goût de la liberté —> pratiques culturelles, en définissent les canons pour affirmer leur supériorité.
 - **Classe moyenne (petite bourgeoisie)** : bonne volonté culturelle mais processus inachevé (manque de K culturel). Dépendent bcp de la réussite scolaire (prouver leur légitimité par les diplômes).
 - **Classe populaire** : goût du nécessaire, de l'utile, du pratique. Elle reste « à sa place » car conscience de son biais de légitimité.



1. L'affaiblissement des frontières de classe

a) L'affaiblissement des distances inter-classes : la moyennisation de la société

- Sté structurée en CS = fortes inégalités entre groupes sociaux. Or, depuis 1960's, **distances inter-classes** (inégalités qui séparent les classes sociales entre elles) semblent s'affaiblir → 0 représentation marxiste (sté bipolarisée). 1960's = réduction inégalités éco et sociales (revenu, accès culture / scolarisation) + homogénéisation des pratiques de consommation (conso de masse : voiture, télévision, électroménager etc).
- **Henri Mendras = thèse de la moyennisation** : constitution d'une vaste classe moyenne. Affaiblissement des classes « en soi » (concentration de la population autour d'un revenu médian, montée des CPIS et PI) et des classes « pour soi » (stm d'appartenir à une CS baisse, mais sentiment stm à la classe moyenne augmente). Frontières de classe floues (homogénéisation pratiques culturelles, modes de vie et comportements), 0 lutte des classes (donc 0 image pyramidale de la SS). Sté rpx par une toupie (*ou strobiloïde*) : groupes sociaux (« constellations ») proches (faibles inégalités, 0 conflit). Petite élite (3% de la PA) + marge de pauvres (7% de la PA) + constellation populaire (ouvriers & employés = 50% de la PA) + constellation centrale (cadres, ingénieurs, enseignants = 25% de la PA). Constellation centrale = cœur de la sté : elle est en expansion, au centre d'intenses mouvements de mobilité sociale, à l'origine d'innovations sociales se diffusant dans la sté (ex : le barbecue).

b) L'accroissement des distances intra-classes

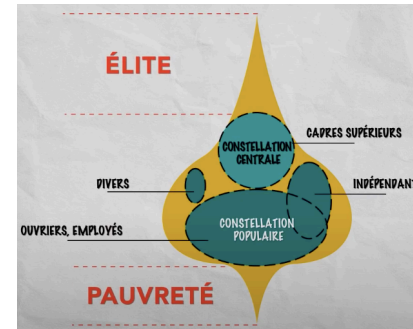
Perte cohérence / homogénéité CS car inégalités internes les fracturent : les **distances intra-classes** (inégalités qui séparent les membres d'une même classe sociale) sont plus fortes que certaines inégalités inter-classes. Le processus de tertiarisation et de montée des qualifications explique ce phénomène :
- bourgeoisie traditionnelle (héritage / mariages arrangés) rejointe par bourgeoisie issue des classes moyennes (accès CPIS par diplôme) : K culturel fort, mais K éco + faible que bourgeoisie traditionnelle.
- classe ouvrière n'est plus homogène : conditions de travail s'améliorent, ouvriers qualifiés (plus de compétences, fonctions polyvalentes et d'encadrement) s'apparentent à la classe moyenne.

2. L'affaiblissement de la conscience de classe

- Affaiblissement objectif des frontières de classes → l'identification subjective à une CS traditionnelle (bourgeoise/ouvriers) s'affaiblit mais stm d'appartenance à classe moyenne augmente. Paradoxe de la moyennisation : concept de CS n'a pas de sens.
- Perte cs de CS due à l'**individualisation** : processus par lequel les membres de la société acquièrent une plus grande autonomie par rapport à leurs groupes d'appartenance (famille) et aux institutions (État, entreprises, Église...). XXème siècle, fin logiques collectives : * **choix conjoint**
* **choix de ses études / son emploi**
* **carrières pro s'individualisent** : projets / objectifs / primes individuelles. Fin solidarités ouvrières : précarisation du L + chômage de masse = ouvriers en concurrence donc 0 collectif de travail (déclin du syndicalisme). Opposition bourgeois / ouvriers → l'opposition personne avec / sans emploi.
* **volatilité électorale** : traditionnellement, ouvriers à gauche (PCF) et patronat à droite → auj, ouvriers = extrême-droite ou abstention et bcp de CPIS à gauche. Plus de vote de classe !
* **une offre personnalisée dans la consommation de masse** (expérience personnelle).
- Logique holiste de Marx (CS → opinions / goûts / pratiques des membres) remise en question par la **théorie de l'homme pluriel** de **Bernard Lahire** : H & F pluriels aux pratiques culturelles mixtes. Pratiques élitistes / socialement valorisées de la classe dominante (opéra / théâtre / musée, romans étrangers...) ET pratiques populaires / déconsidérées (jeux télévisés, rap, bar ...).

3. L'apparition de nouveaux facteurs de distinction

CS ne suffisent pas à analyser la SS : il existe une multiplicité des facteurs de hiérarchisation de l'espace social. Weber → ordre social et politique aux côtés de l'ordre économique (voir II. A. 2.). Vision contemporaine : genre, âge, composition familiale, lieu de résidence (voir I. A. 2.).



C. Les classes sociales restent une analyse pertinente de la structure sociale

1. Le retour des inégalités inter-classes : le maintien des classes en soi

- Depuis 1980's, inégalités entre groupes sociaux (distances inter-classes) ré-augmentent → classes en soi existent encore (partagent des conditions d'existences concrètes et inégales par rapport aux autres groupes sociaux).
- Inégalités éco : salaires ont arrêté de progresser sauf les très hauts salaires (CPIS); et revenus du patrimoine tirent à la hausse les revenus des plus riches. Inégalités sociales : inégalités culturelles + de réussite scolaire restent fortes (« ségrégation scolaire » : offre éducative inégale, établissements prestigieux vs établissements REP+). L'analyse de Bourdieu reste donc pertinente (voir II.A.2).
- **Remarque : les inégalités « forment un système »** parce qu'elles s'engendrent les unes les autres et qu'elles forment un processus cumulatif. Ainsi, les privilèges et handicaps se concentrent aux extrémités de l'échelle sociale. Ex : inégalités de revenu → inégalités de patrimoine → inégalités de revenu.

2. Le maintien de consciences de classes spécifiques : le maintien des classes pour soi

Même si la classe moyenne peut difficilement être envisagée, les classes pour soi se maintiennent aux extrémités de l'espace social (*ce qui rejoint plus la théorie de Bourdieu et Marx que de Mendras*) :
- **Olivier Schwartz** : on peut parler de classe populaire (ouvriers + employés). Partagent même position sociale dominée dans la société (faible visibilité ds médias) / les entreprises (salariés cantonnés aux simples tâches d'exécution) + « culture populaire » (musique, films...) + comportement électoral spécifique (abstention forte ou extrêmes politiques). Travailleurs précarisés / en concurrence tendent à s'unir (syndicats), mais difficile de parler d'une conscience de CS affirmé (car H ouvriers et F employées = socialisations professionnelles différentes).
- **Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot** : bourgeoisie = classe pour soi car : style de vie + importance du K éco (patrimoine) + conscience d'elle-même et de ses capacités de mobilisation (lobbying ou influence politique). Stratégies de reproduction sociale + préservation de l'**entre-soi** (vivre avec ses semblables) : sélection des amis / futurs conjoints des enfants (rallyes, choix établissements scolaires, lieux d'habitation / vacances...).

3. Des facteurs de hiérarchisation qui s'articulent aux classes sociales sans les dépasser (l'intersectionnalité)

L'existence d'autres facteurs de hiérarchisation de l'espace social (voir I.A.2.) ne signifie pas que les analyses en termes de CS soient obsolètes. **L'approche intersectionnelle** (ou « l'intersectionnalité ») explique que l'on peut articuler les différents paramètres d'analyse de la société :
- CS et lieux de résidence : populations qui subissent effets négatifs d'une localisation (quartier défavorisé / ville péri-urbaine) majoritairement issus de la classe populaire (car revenus et patrimoines faibles → ce lieu de vie).
- CS et genre : approches en termes de genre sont incomplètes quand elles négligent / oublient les clivages de classes, et inversement. Ex : la répartition des tâches domestiques dans le couple ne peut être analysée indépendamment du milieu social (couples de milieu aisé = répartition plus égalitaire car emploi d'une femme de ménage issue des classes populaires, évitant à l'homme d'assumer de nouvelles tâches ménagères).

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Intro : École (/système éducatif) : ensemble des institutions de l'Éducation Nationale (cycle primaire + secondaire + études supérieures). Nécessaire à la mise en place d'une **société démocratique** (principe d'é des droits et des chances).

Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

C. Peut-on parler de démocratisation scolaire ?

I. Caractéristiques de l'école

A. Rôle de l'école

→ Rôle école = transmettre savoirs + favoriser = é des chances.

- Transmission connaissances → s'insérer dans la **société** (socle commun). Diplôme → mieux s'insérer sur marché du travail. Instance de socialisation → normes & valeurs (esprit civique : valeur de la République + rôle citoyen). Prépare à vivre en sté + trouver sa place dans division sociale du travail.
- Prône l'**égalité des chances** (*la méritocratie*) : situation où l'accès aux positions sociales valorisées (niveau de diplôme, statut social, revenus etc) est indépendant de l'origine sociale et/ou d'autres caractéristiques (sexe, âge, origine migratoire etc). Assurée si élèves = mêmes opportunités de réussite scolaire / accès aux niveaux scolaires plus élevés indépendamment de leurs caractéristiques sociales et personnelles. Principe démocratique.

B. Massification scolaire

- **Début XXème** : chargée de la sélection d'une élite. **Après 1945** : s'affiche progressivement comme chargée de l' = é des chances. Etablissement de la méritocratie comme principe républicain = construction historique.
- Ecole gratuite / laïque depuis lois Jules Ferry (1881-1882), mais restait élitiste. Obligation scolaire jusqu'à 14 ans + meilleurs élèves seulement allaient au collège après le CEP (certificat d'études primaires). **Jusqu'en 1975**, collège d'enseignement général pour enfants de milieux favorisés : les enfants de milieu populaire s'arrêtent en élémentaire / collège d'enseignement technique. Réformes : 1959 (loi Berthoin : obligation scolaire à 16 ans) + 1975 (loi Haby : « collège unique ») + nouvelles filières : bac technologique en 1968 & bac professionnels en 1985. Arrivée des filles à l'école : 1924 (décret Bérard : même bac que les garçons).
- Csq : augmentation taux de scolarisation et du taux d'accès aux diplômes. Deux « explosions scolaires » : généralisation collège 1970's puis lycée 1990's.
- **Taux de scolarisation** (part d'une classe d'âge qui est scolarisée) ≠ **Taux d'accès à un diplôme** (part d'une G^e ayant atteint un niveau de diplôme) ≠ **Taux de réussite à un diplôme** (nombre des lauréats de l'examen sur le nombre de candidats). - Forte hausse du taux d'accès au bac car plus d'accès au bac général + création des bac techno et pro → **massification scolaire** (allongement de la durée des études et élévation du niveau de formation de la population) : une proportion croissante et très majoritaire des jeunes est scolarisée.

- **Démocratisation scolaire** : processus d'égalisation des chances scolaires, implique que la réussite scolaire soit de - en - dépendante de variables telles que le milieu social (MS), le sexe ou l'origine migratoire.
- In= d'accès au bac selon MS a diminué + résultats scolaires des filles ont rejoint puis dépassé ceux des garçons. **Démocratisation scolaire inachevée** (même si in= sont - importantes, elles persistent) ou **ségrégative** (massification scolaire s'est accompagnée du maintien voire du renforcement des in= scolaires).
- in= scolaires selon le genre : F accumulent un capital scolaire initial plus important que les G mais ils le négocient mieux dans la compétition scolaire. F surperformant scolairement (redoublent -, meilleurs résultats scolaires, pus souvent études supérieures). Mais double ségrégation sexuée :
 - * **ségrégation horizontale** : F sur-représentées filières jugées féminines (littéraires / service / soin aux personnes) + sous-représentées filières jugées masculines (scientifiques / techniques). Indépendante du niveau scolaire / l'origine sociale.
 - * **ségrégation verticale** : F sous-représentées dans filière les + prestigieuses offrant + de débouchés (série S, prépa, écoles d'ingé etc). À niveau scolaire égal, les G continuent d'atteindre de meilleurs diplômes et des formations plus valorisées.
- in= scolaires selon MS : enfants de classe populaire = durée de scolarisation plus courte + en moyenne performances scolaires - élevées (évaluations de compétences, le taux de réussite examens, taux d'échec scolaire) + filiarisation du système scolaire crée une ségrégation scolaire (enfants de classe populaire fréquentent des filières moins valorisées socialement). **Les hiérarchies scolaires sont d'abord sociales** (chaque filière a un profil socialement différent : *bac G / univ / prépa vs bac techno / pro + études courtes*). Hiérarchisation scolaire profite aux enfants de classe supérieure (et de classe moyenne) qui fréquentent les meilleurs établissements / formations.

Vocabulaire : **démocratisation quantitative** = massification scolaire vs **démocratisation qualitative** = démocratisation scolaire. « Démocratisation quantitative mais pas qualitative » = « démocratisation scolaire inachevée ».

II. Comment expliquer in= de réussite scolaire ?

A. Rôle de la socialisation familiale

1. La socialisation selon le genre
 - **Socialisation différenciée selon genre** → in= scolaire (+ grande réussite scolaire des F mais choix d'orientation moins ambitieux). Façonne individus selon N&V ≠ pour les faire se conformer aux stéréotypes de genre. N&V rattachées au féminin en concordance avec les attentes de l'école (F → activités d'intérieur / représentation / respect de l'ordre vs G → activités d'extérieur, compétition / transgression normes).
 - **Bourdieu** : socialisation genrée des F → dispositions à la docilité rentables scolairement → avantage scolaire. Dispositions au soin / la minutie = se tenir / s'auto-contrôler / obéir → favorise apprentissages (- de comportements perturbateurs). Socialisation genrée G → remettre en question normes scolaires → sur-représentation dans décrochage scolaire.
 - Trajectoires scolaires filles restent + modestes car socialisation genrée → rapport différent aux maths / sciences : F stigmatisées comme ayant un dégoût / rapport éloigné aux maths → orientées en lettres (moins de perspectives professionnelles). Socialisation construit l'auto-évaluation en fonction des genres : à niveau scolaire égal, les F s'engagent moins dans les voix sélectives. Dès l'enfance, G sont poussés à l'ambition (et F à la modestie) ce qui les pousse à sur-valoriser leur niveau scolaire par rapport aux F.

Remarque : F & G ≠ deux groupes sociaux homogènes → le milieu social produit des ≠ de carrières scolaires plus importantes que le genre.

2. La socialisation selon le MS

- 1960-1970's, **Bourdieu & Passeron** : inégale transmission du K culturel → in= réussite scolaire. K culturel classe sup/moyenne > classe populaire. Réussite scolaire suppose un K culturel incorporé important (aisance linguistique, culture G ...) + niveau diplôme parents car « l'école traite comme 'égaux en droits' des individus 'inégaux en fait', c'est-à-dire inégalement préparés par leur culture familiale à assimiler un message pédagogique ». Ecole cristallise in= de K culturel en les sanctionnant par des notes. Participe à la reproduction sociale parce qu'elle transforme ceux qui héritent (d'un bon capital culturel) en ceux qui méritent. Rend légitime / reproduit in= sociales en affirmant qu'élèves qui réussissent sont méritants (et qu'élèves méritants réussissent), alors que réussite scolaire est + déterminée par l'origine sociale que par le mérite.

- **Investissements familiaux** (actions intentionnelles qui visent à dev et transmettre le K culturel dans une famille pour favoriser la réussite scolaire des enfants) → prédictifs de la destinée scolaire (**Lahire**). Souvent (mais pas tjrs) corrélés au MS. Trajectoires individuelles improbables (ne correspond pas aux régularités statistiques) du fait des investissements familiaux (forte mobilisation des familles en milieu pop ou l'inverse).

NB : ne pas opposer Bourdieu et Lahire, complète l'analyse (trajectoires jugées improbables)

B. Rôle des stratégies familiales

Stratégies des ménages = choix intentionnels des familles pour

atteindre réussite scolaire (choix spécialités / options / l'établissement etc). S'appuie sur leurs ressources (K éco / culturel / social + connaissance système éducatif etc).

1. **Les stratégies d'orientation** : **Boudon**, choix et d'arbitrages rationnels → in= carrières scolaires. Stratégies d'orientation influencées par le MS : calcul coûts - avantage des formations varient en fonction de la position sociale. Ex : *enfants cadre, échec scolaire = coût très élevé = déclassement social* → études longues. *Enfant d'ouvrier* → coût d'opportunité des longues études → études courtes.
2. **Les stratégies de choix de l'établissement** : contourner « carte scolaire » → établissement de meilleure réputation que celui qui leur est assigné : **stratégie résidentielle** (souvent K éco élevé → prix logement) / **inscription dans un établissement privé** (K éco → cat favorisées surreprésentées) / dde dérogation (souvent catégories au K culturel / social élevé). Stratégies + ségrégation urbaine accentuent ségrégation scolaire. **Gentrification + Paupérisation** → concentration populations homogènes → in= entre les établissements scolaires.

NB : ne pas opposer Bourdieu et Boudon. **Bourdieu** = holiste + rôle de l'école dans alors que **Boudon** = individualise + 0 rôle école dans in= scolaires.

C. Rôle de l'école

→ Bourdieu & Passeron : voir II.A.2.

→ Autres éléments empiriques :

- **effets d'établissement** (taux de réussite aux examens ≠ → pas les mêmes chances de réussite).
- **effets classe** : composition classe (dynamique groupe + interactions avec enseignants = csq sur apprentissages). Part relative de bons élèves dans une classe. Image que les élèves se font d'eux-mêmes → csq sur dynamique de classe (mauvaise image d'eux → prophétie auto-réalisatrice → mauvais résultats).
- **effets maître** : progressent ≠ selon enseignant (peu efficaces si attentes pédagogiques faibles + regard négatif sur niveau / capacité apprentissage élèves, et inversement). Représentations prof → réussite élèves. Représentation genrées : pratique enseignante ≠ (ex : école maternelle), valorisation progressive compétences masculines (prise parole / initiatives, autonomie) et inversement (sérieux, discrétion) → ségrégation verticale. Reproduisent (inconsciemment) les stéréotypes de genre → ségrégation horizontale.

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Comment lutter contre le chômage ?

Les travailleurs	Les entreprises	- Pop° active : personnes exerçant / cherchant à exercer une act pro rémunérée. Pop° inactive : personnes n'exerçant pas d'activité pro et n'en recherchant pas. $Pop°\ totale = pop°\ active + pop°\ inactive$. - $Pop\ active = actifs\ occupés + actifs\ inoccupés\ (chômeurs)$. Chômage (BIT) : situat° des personnes en âge de travailler (15 ans ou +), sans emploi, disponibles sous 15j et recherchant activement un emploi. 2 chiffres du chô : INSEE (def du BIT) et Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois). Parfois dans une catégorie et pas dans l'autre (si pas inscrit à Pôle Emploi / si 0 démarche). - Taux de chômage = chômeurs / population active (7,3% en 2022) ≠ Taux d'emploi = actifs occupés / population totale (73% en 2021). Tx de chô ne prend pas en compte sous-emploi (personnes ayant un emploi à tps partiel et souhaitant travailler plus / ayant involontairement travaillé moins que d'habitude). Comptabilisées ds actifs occupés (tx d'emploi) alors qu'elles souhaitent travailler davantage (5% des actifs occupés).
Offre de travail	Demande de travail	
Demande d'emploi	Offre d'emploi	

I. Quelles sont les causes du chômage ?

A. Un chô conjoncturel causé par l'insuffisance de la dde globale

Chô conjoncturel : partie du chô qui varie qd la conjoncture éco s'améliore / se détériore. Croissance forte = chô faible, et inversement.

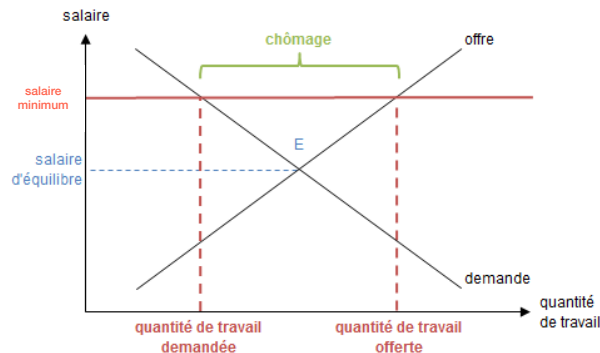
- **Keynes**, chô provient d'une insuffisance de la **demande globale** (dde intérieure et extérieure adressée aux pteurs d'un pays). Pb du chô si situe sur le marché des B&S (dde globale), pas du marché du travail (MdT).
- **Explications** : avenir incertain pour investisseurs (si conjoncture favorable → investissements rentables, sinon → pertes éco). Prédissent l'avenir avec infos du présent : anticipent niveau de la dde de B&S de demain (**demande anticipée** ou **demande effective**), donc niveau de croissance de demain, en se basant sur la dde globale de B&S. Si dde globale forte → dde anticipée forte (anticipations optimistes) → investisseurs investissent → entreprises produisent et embauchent : chô baisse. Si dde globale faible → dde anticipée faible (anticipations pessimistes) → 0 investissement → entreprises produisent et embauchent moins, voire licencient : chô augmente.

B. Un chômage structurel dû aux structures du MdT

Chô structurel : partie du chô qui ne varie pas qd la conjoncture éco s'améliore / se détériore. Même en période de conjoncture favorable, chô n'est pas nul. Pb d'adéquation entre O et D de travail. ≠ formes ...

1. Un chô classique lié à un coût du travail trop élevé (économistes néoclassiques)

- **Chô classique** : provient d'un coût du travail trop élevé.
- *O de travail croissante avec salaire* → arbitrage ménages : loisir (agréable) vs travail (pénible, mais revenus = consommation), renoncent au loisir ssi salaire assez élevé pour consommer bcp B&S. *D de travail décroissante avec le salaire* : ent veulent maximiser leur profit, embauche salarié ssi pté > salaire versé. Concurrence parfaite = salaire s'ajuste jusqu'à l'équilibre entre O et D de travail (**salaire d'équilibre**). À l'équilibre, pas de chô.



- Chôm ssi raison extérieure au marché du travail l'empêche de s'équilibrer → coût du travail trop élevé : niv salaires nets (salaire min) ou cotisations sociales (CS). Salaire min > salaire d'équilibre → salaire > pté certains travailleurs, donc O travail > D travail : une partie des offreurs de travail exclue du marché (chô). Ent versent CS à l'État pour fin prestations sociales (santé, retraite etc). Si CS augmentent, le coût du travail augmente, moins d'embauche, plus de chô.

2. Un chô institutionnel lié à la présence d'institutions

Institutions (organisat° formelles / informelles qui encadrent relations entre agents éco). État fixe règles qui encadrent le MdT → chô. Plusieurs types :
- **allocations chô** : revenu versé par Pôle Emploi (État) le tps de retrouver un emploi. Limitée et décroissante dans le tps. Accusée d'être une source de chô car prolonge le tps de chô (+ de tps à chercher un emploi qui leur convient plutôt que de prendre le 1er emploi qui se présente). Risque de **trappe à chô** (trappe = situation dont les individus ont du mal à sortir; trappe à chô = situation où l'écart entre les allocations chô et les salaires est si faible qu'il incite les allocataires à rester au chô).
- **rigidités du MdT** (certaines règles limitant la flexibilité du MdT). Empêchent les ent d'ajuster rapidement les effectifs salariés à leurs besoins → limitent les flux entre emploi et chômage. Ex : rigidités du code du travail empêchant d'embaucher / renvoyer facilement un salarié.
- **salaire minimum** (voir 1.). France, SMIC = 1 353€ net/mois (35h/semaine).

3. Un chômage frictionnel lié aux frictions

Chô frictionnel : dépend des délais d'ajustement entre l'O et la D de travail (laps de tps entre démission et acceptation nouv poste). S'explique par **frictions** (tps nécessaires à l'ajustement entre l'O et la D de travail). Ddeur d'emploi reste volontairement au chô → activité de prospection pour trouver l'emploi qui lui correspond le mieux.

4. Un chô d'inadéquation lié à un mauvais appariement

- Qualité de l'**appariement** : facilité qu'ont les ent à remplir un poste vacant et celle qu'a un chômeur de trouver un emploi correspondant à ses attentes. **Chô d'inadéquation** : résulte d'un mauvais appariement. Ds une éco offres d'emploi non pourvues et chômeurs coexistent. **Inadéquations spatiales** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs) ou **de qualifications** (ent recrute personne très qualifiée, chômeurs peu qualifiés).

5. Pb des asymétries d'information

- Asymétries d'info → chô structurel. **Asymétries d'info** : situations où signataires d'un contrat n'ont pas les mêmes infos sur certaines caractéristiques du contrat. Avant signature du contrat (**sélection adverse** / **anti-sélection**) ou après (**aléa moral** / **risque moral**).
- Avant signature, employeur pas sûr des qualifications du futur salarié (sélection adverse). Après signature, difficile d'observer niv de pté du salarié, qui a intérêt à tirer au flanc (aléa moral) : si surpris et licencié, retrouve un emploi au salaire ailleurs. Alors, ent ont intérêt à proposer un **salaire d'efficience** > salaire d'équilibre → chô. Incite salariés à l'effort (solution à l'aléa moral) : si surpris à tirer au flanc puis licencié, salaire plus faible ailleurs ou chô. Attire main d'oeuvre de meilleure qualité (pté, solution à la sélection adverse).

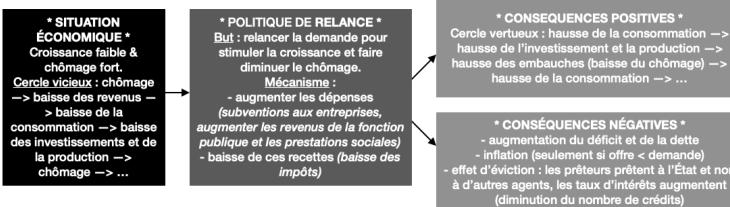
Remarque : - Opposition théorique entre économistes néoclassiques (libéraux) qui situent l'origine du chô (structurel) sur le MdT et Keynes (& économistes keynésiens) qui situent l'origine du chô (conjoncturel) sur marché des B&S → solutions ≠.
- Ds la réalité, chô est à la fois structurel et conjoncturel. Question pour appliquer la bonne solution : chô plutôt conjoncturel ou structurel en fonction des périodes ?
- Interdépendance entre chô conjoncturel et structurel → **effets d'hystérèse** : si croissance ne reprend pas, un chô conjoncturel peut devenir structurel.

II. Quelles politiques mettre en œuvre pour lutter contre le chômage ?

A. Les po macroéconomiques de soutien de la dde globale pour lutter contre le chômage conjoncturel

1. Les politiques de relance budgétaire

→ **Solde budgétaire** = recettes - dépenses de l'État central. **Déficit budgétaire** : solde budgétaire négatif (dépenses > recettes). La France en déficit budgétaire depuis 1975. Pour financer son déficit, État emprunte aux banques ou sur les marchés financiers. **Dettes souveraine** : somme de tous les déficits budgétaires sur plusieurs périodes, correspond au montant des emprunts que l'État a du faire pour financer son déficit.
- **Déficit public et dette publique** concernent État « au sens large » (État central, collectivités locales et Sécurité Sociale).
- **Attention** : $deficit \neq dette$, $budget \neq PIB$, $dette \neq PIB$.
→ **Politique budgétaire** : po économique menée par l'État, il utilise son budget en faisant varier ses dépenses et/ou ses recettes afin d'influencer la demande et donc l'activité économique pour résoudre les déséquilibres que sont le chômage et l'inflation. Deux types : **po budgétaire de relance** ou de rigueur (*voir chap 10*).
- **Limites** : épargne et produits importés. *Exemples* : crise de 2008 et de 2020.



2. Les politiques monétaire expansionnistes

- Système bancaire hiérarchisé : banque centrale (BC) = supérieure hiérarchique des banques de second rang (« banques commerciales » : LCL, HSBC etc). Qd banques de second rang accordent des crédits aux ménages / entreprises / États elles augmentent la quantité de monnaie en circulation dans l'économie (**masse monétaire**). La monnaie créée par l'octroi d'un crédit n'existait pas avant, elle est créée par les banques par une simple écriture comptable. Pour pouvoir octroyer des crédits, les banques de second rang doivent emprunter un certain montant de fonds propres à la BC au **taux d'intérêt directeur (TID)**, qui détermine le taux d'intérêt des banques lorsqu'elles octroient un crédit. Plus le TID est élevé plus le taux d'intérêt des banques lorsqu'elles accordent un crédit sera élevé.

Comment lutter contre le chômage ?

suite

- **Politique monétaire** : situation où la BC fait varier ses TID afin de faire varier la masse monétaire dans le but d'influencer le niveau des prix et l'activité économique. Deux types de politique monétaire : **po monétaire expansionniste** et po monétaire restrictive (voir chap 10). On dit que la BC effectue un **pilotage** du taux d'intérêt, càd qu'elle l'ajuste en fonction de la situation économique pour contrôler la masse monétaire.

*** SITUATION ÉCONOMIQUE ***
Croissance faible & inflation faible.
Cercle vicieux : déflation → les ménages attendent que les prix baissent encore pour consommer → déflation → ... Risque de faillite pour les entreprises.

*** POLITIQUE MONÉTAIRE DE RELANCE ***
But : briser le cercle vicieux de baisse des prix - baisse de la consommation.
Mécanisme : la BC baisse son taux d'intérêt directeur, les banques baissent leur taux d'intérêt, le nombre de crédits octroyés augmente (la masse monétaire augmente).

*** CONSÉQUENCES ***
La consommation et l'investissement repartent : la croissance économique est relancée et les prix cessent de diminuer (voire ré-augmentent si $D > O$).

Remarque : ces po de relance (budgétaires et monétaires) permettent d'éviter les effets d'hystérèse. Le chô n'a pas le tps de s'installer durablement (reste conjoncturel, pas le tps de devenir structurel).

B. Les po d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage structurel

Po allègement coût du travail (/flexibilité salariale) = **contre chô classique**.

1. Les politiques d'allègement des cotisations sociales

Principe : ces diminutions visent surtout les bas salaire. Cohérent avec analyse néoclassique car chô touche avant tout salariés peu qualifiés (faible pté) : il faut réduire leur coût du travail pour que leur embauche puisse être rentable. Permet aussi de redresser marges des ent → investir et innover → favorable à la croissance et à l'emploi. 0 baisse salaire et 0 baisse consommation.
Exemple : Aujourd'hui en France, CS dégressives jusqu'à 1,6 SMIC.
Limites : baisse recettes de l'État, donc du niveau à long terme des prestations sociales (retraite, chômage, santé etc), ce qui peut affecter négativement le niveau de la demande globale !

2. Les politiques de limitation de la hausse du SMIC

Principe : ts les ans, SMIC revalorisé automatiquement (pour compenser l'inflation et la moitié de la hausse du pouvoir d'achat des employés et ouvriers). De plus, « **coup de pouce** » possible : augmenter le SMIC sur décision gouvernementale. Certains économistes préconisent d'éviter d'augmenter le SMIC au-delà des revalorisations automatiques.
Exemple : SMIC = 0 « coup de pouce » depuis 2012 (0 augmentation coût du travail non qualifié).
Limites : - 0 relation claire entre niv du salaire minimum et taux de chô : salaire minimum = coût pour l'employeur, mais aussi revenu pour les salariés (stimule demande globale) !
- **Trappe à bas salaire** (absence d'incitation pour les employeurs à augmenter la rémunération de certains travailleurs). Si augmentation bas salaire, plus de CS à payer.
- salaire minimum élevé = incitation investir dans formation des salariés au SMIC (les rendre plus productifs, ou trouver innovations → croissance et emplois).

Remarque : opposition à Keynes → diminuer les salaires en temps de crise est une mauvaise chose car cela réduira encore plus la demande globale, ce qui aggravera encore plus la crise !

C. Les po d'accompagnement et de formation pour lutter contre le chô structurel

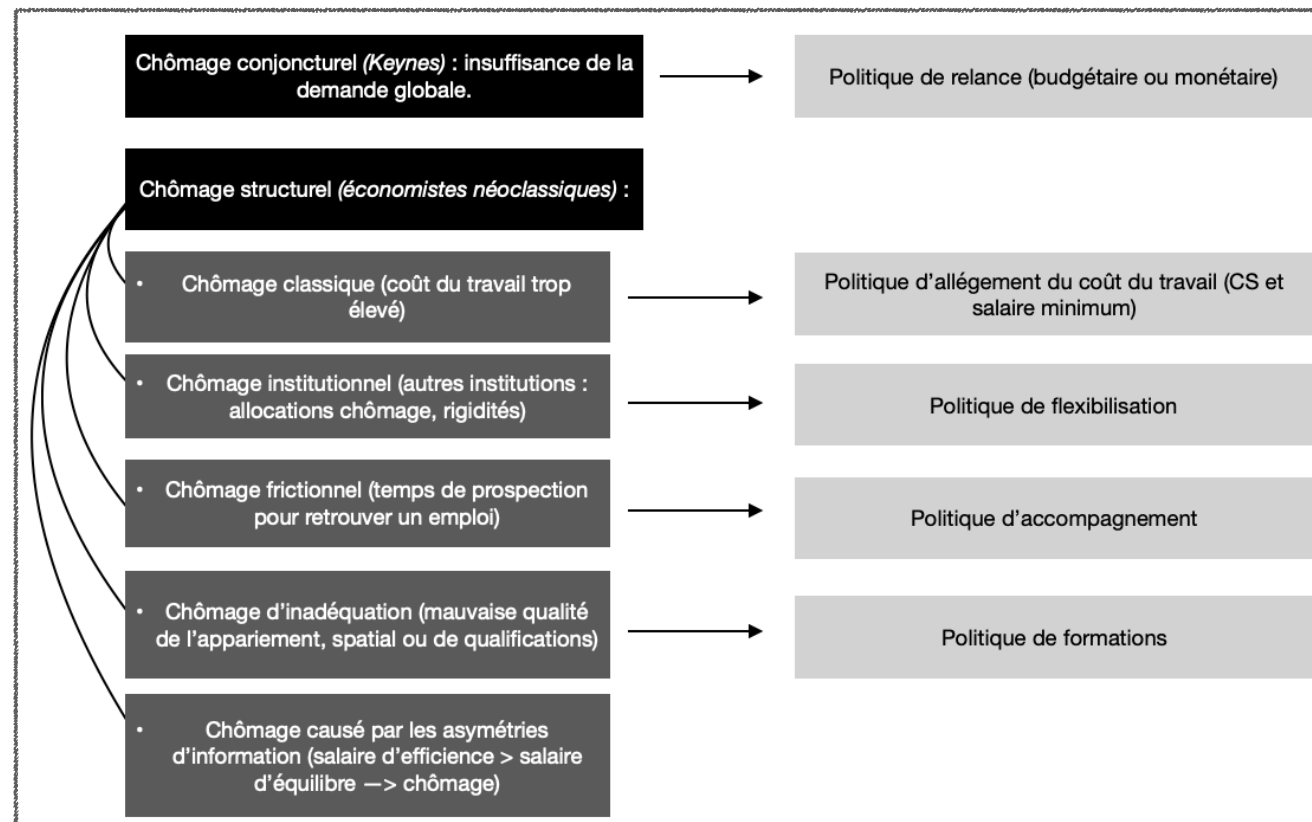
- **Po d'accompagner** : aider chômeurs à trouver un poste qui correspond à leurs qualifications, pour réduire le tps moyen passé à chercher un emploi. **Lutter contre le chô frictionnel**. En France, Pôle Emploi est chargé de cette mission.
- **Po de formation** des chômeurs, pour encourager la mob pro et le dvpt de nouv secteurs de Po°. **Lutter contre chô d'inadéquation** : formation = meilleur appariement sur MdT, élévation qual° des chômeurs → facilement se reconvertir. Limite : même si chômeurs formés retrouvent plus vite un emploi, difficile d'assurer que cela est réellement dû aux formations suivies.

D. Les po flexibilisation pour lutter contre le chô structurel

- **Po de flexibilisation** du MdT = absence rigidités (ntm institutionnelles) permettant d'adapter plus facilement la quantité de travail aux variations de l'activité éco. Deux types : * **Flexibilité quantitative** : variation Q de travail utilisée. *Externe* : licenciements / nouvelles formes d'emplois (intérim, CDD, temps partiel, emplois aidés) / externaliser la production (sous-traitance). *Interne* : adapter le nb d'heures travaillées aux besoins de la production sans faire varier le nombre de salariés.
* **Flexibilité qualitative** (interne) : rend le salarié polyvalent (effectue différentes tâches).
- Pt de vue quantitatif : po d'assouplissement des règles de protection de l'emploi → faciliter les embauches et surtout les licenciements. Employeurs hésiteraient à embaucher qd conjoncture favorable si obstacles juridiques / financiers les empêchent licencier qd conjoncture défavorable. Lutte contre « rigidités » du MdT (= **contre chô institutionnel**) → facilitation recours aux CDD / contrats d'intérim / licenciements salariés en CDI.
- Limites : effet sur taux de chô pas clair (certains pays avec forte protection de l'emploi = taux de chô faible, et inversement). Flexibilisation = hausse précarité + dégradation conditions de travail. Accusée de créer une **segmentation du MdT** : créer deux MdT distincts, un pour les travailleurs qualifiés et un pour les travailleurs non qualifiés (précarité, parfois travailleurs pauvres).

Remarque : « **flexisécurité** » (pays scandinaves) = facilité d'embauche et de licenciement, indemnisation généreuse du chô, effort important de formation des chômeurs. Avantages flexibilité du MdT & forte protection des salariés. Même si svt évoqué comme un objectif, modèle pas mis en œuvre en France (flexibilité MdT semble se faire au dépend de la sécurité de l'emploi).

Schéma bilan :



Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Avant intégration européenne : droits de douane (pour favoriser production nationale) + pays maîtres de leurs politiques budgétaires et monétaires + politiques de change possible (dévaluations pour favoriser la production nationale) + K échangés au niveau national.

Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

II. Les politiques monétaires et budgétaires en UE

I. Les caractéristiques de l'intégration européenne

A. Marché unique et zone euro

1. Les étapes de la construction européenne :
Intégration européenne -> éviter une nouvelle guerre grâce à interdépendance économique entre les pays. Étapes :
- 1951 (traité de Paris) : **CECA** (communauté européenne du charbon et de l'acier), **zone de libre échange** (charbon & acier).
- 1957 (traité de Rome) : **CEE** (communauté économique européenne), union douanière (ZLE avec politique commerciale commune (la PAC) + tarif extérieur commun). Taux unique pour éviter les stratégies de concurrence entre les pays.
- 1986 (l'Acte Unique Européen) : **marché unique** (ou « **marché commun** »), marchandises / services / capitaux / humains peuvent circuler librement.
- 1992 (Traité de Maastricht) : **union économique et monétaire**, marché commun aux politiques économiques coordonnées + coordination monétaire (monnaie unique). Création euro et BCE. On parle d'UE depuis cette date. 19 des 27 pays de l'UE dans la zone euro » (les autres ne veulent pas déstabiliser leur modèle éco ou n'ont pas une situation éco / fi assez stable).

2. Les effets du marché unique sur la croissance
-> **Marché unique = croissance éco dans l'UE car :**
- 0 obstacles aux échanges (droits de douane) -> échanges commerciaux -> gains à l'échange & spécialisation en fonction des avantages comparatifs -> productivité des pays -> croissance éco. Auj : 2/3 échanges des pays membres = commerce intra-zone (zone commercialement la plus intégrée au monde !).
- **Économies d'échelle** (plus les quantités produites augmentent plus le coût de production unitaire moyen diminue). Marché unique = plus grand marché -> entreprises produisent plus -> réduction coût unitaire moyen.
- Baisse des prix (donc augmentation pouvoir d'achat des européens). Causes : concurrence (entreprises cherchent meilleure compétitivité-prix) et économies d'échelle.
- Augmentation bien-être des européens : accès à nouveaux produits / gammes de produits. Cause : entreprises cherchent la meilleure compétitivité hors-prix possible, marché concurrentiel = innovations.
-> **Limites** : croissance éco ne bénéficie pas à tous les pays également (Europe de l'Est = fin rattrapage économique depuis 2008) + Europe du Sud a plus souffert de la crise de 2008.
-> **Mise en place de l'euro** : renforce effets précédents + interdépendance éco : 0 incertitude liée au taux de change (0 dévaluation qui pourrait faire perdre du K) = investissements en UE -> innovations et/ou des créations d'emplois -> croissance éco. Euro favorise aussi solidarité entre pays.

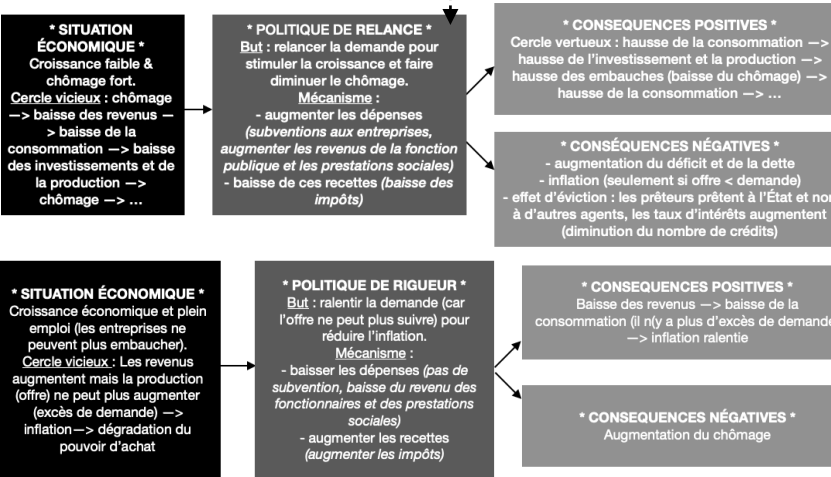
B. La politique européenne de la concurrence

1. Objectifs / modalités de la po euro de la concurrence
-> UE, po de la concurrence = Commission Européenne. **Po de la concurrence** = maintenir un niveau suffisant de concurrence au sein d'une économie. But = favoriser présence de nombreuses entreprises sur un même marché pour les inciter à produire des efforts sur prix / qualité / diversité des produits. Lutte contre **pratiques anti-concurrentielles** (pratiques jugées non « fair play » dans le jeu normal de la concurrence) = sanctions financières, but ≠ lutter contre la présence de monopoles.
-> Concernant les entreprises privées, agit sur trois volets :
- **Contrôle des concentrations (ou fusion-acquisition)** : opération où au moins 2 entreprises ≠ décident de réunir leurs patrimoines pour ne former qu'une seule entreprise. Compare 2 critères pour autoriser / refuser concentration : risques (hausse du prix) et avantages (innovation, qualité, plus de services proposés, baisse des prix si les coûts diminuent) pour les consommateurs. Critère déterminant = bien-être du consommateur.
- **Lutte contre l'abus de position dominante** : action (interdite par la loi) d'une entreprise qui profite de sa position dominante sur un marché pour affaiblir la concurrence et imposer ses conditions à ses partenaires commerciaux. Pas le fait d'être dominant sur un marché (avoir le plus de clients) qui est puni, mais le fait d'en abuser !
- **La lutte contre les ententes illicites (ou « cartels »)** : s'entendre secrètement sur les prix pratiqués afin de figer les parts de marché de chaque entreprise, évitant ainsi une guerre des prix synonyme de réduction des marges. Entrave à la concurrence -> innovation freinée + 0 effort qualité / potentielles nouveautés / diversité produits -> consommateurs perdants : paient plus cher et 0 meilleure qualité.
-> Concernant les États membres :
- **Commission Européenne surveille subventions versées aux entreprises nationales** pour éviter distorsion de la concurrence entre les pays membres (entreprise avec plus de fonds = plus productive + pouvoir de marché plus important que les autres).
- **Monopoles nationaux de services publics en réseau (électricité, télécommunication etc) privatisés** car jugés peu performants. Concurrence pour baisse prix + pousser à l'innovation et la productivité.

2. Limites de la po européenne de la concurrence
- Intervention sur entreprises privées jugée trop stricte : contrôle concentrations = 0 formation de « champions nationaux » européens -> 0 concurrence aux grandes entreprises étrangères (Chine & USA = po de la concurrence plus souple = émergence FMN en position dominante)
- **Shumpeter** : contrôle concentrations critiqué car monopole temporaire = économies d'échelles = innovations (= croissance & bien-être des consommateurs). Moyens financiers grandes entreprises nécessaires pour innovations majeures car R&D onéreuse.
- Libéralisation du service public pas toujours synonyme de baisse des prix & meilleure qualité. Pour industries avec CF élevés, monopole + efficace que concurrence (économies d'échelle). De plus, service public = externalités positives et réduction externalités négatives.

A. Cas général : la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture

1. Qu'est-ce-qu'une politique budgétaire ?
-> **Solde budgétaire** = recettes - dépenses de l'État central. **Déficit budgétaire** : solde budgétaire est négatif (dépenses > recettes). La France en déficit budgétaire depuis 1975. Pour financer son déficit, État emprunte aux banques ou sur les marchés financiers. **Dette souveraine** : somme de tous les déficits budgétaires sur plusieurs périodes, correspond au montant des emprunts que l'État a du faire pour financer son déficit.
- **Déficit public et dette publique** concernent État « au sens large » (État central, collectivités locales et Sécurité Sociale).
- **Attention** : déficit ≠ dette, budget ≠ PIB, dette ≠ PIB.
-> **Politique budgétaire** : po économique menée par l'État, il utilise son budget en faisant varier ses dépenses et/ou ses recettes afin d'influencer la demande et donc l'activité économique pour résoudre les déséquilibres que sont le chômage et l'inflation. Deux types : **po budgétaire de relance** ou **po budgétaire de rigueur**.



2. Qu'est-ce-qu'une politique monétaire ?
- Système bancaire hiérarchisé : la banque centrale = supérieure hiérarchique des banques de second rang (ou « banques commerciales » : LCL, la banque populaire, HSBC etc). Lorsque les banques de second rang accordent des crédits aux ménages / entreprises / États elles augmentent la quantité de monnaie en circulation dans l'économie (c'est-à-dire la **masse monétaire**). En effet, la monnaie créée par l'octroi d'un crédit n'existait pas avant, elle est créée par les banques par une simple écriture comptable. Pour pouvoir octroyer des crédits, les banques de second rang doivent emprunter un certain montant de fonds propres à la banque centrale à un taux d'intérêt appelé le **taux d'intérêt directeur**. C'est ce taux d'intérêt là qui va déterminer le taux d'intérêt pratiqué par les banques lorsqu'elles octroient un crédit. Plus le taux d'intérêt directeur est élevé plus le taux d'intérêt pratiqué par les banques lorsqu'elles accordent un crédit sera élevé.

- **Politique monétaire** : situation où la banque centrale fait varier ses taux d'intérêts directeurs afin de faire varier la masse monétaire dans le but d'influencer le niveau des prix et l'activité économique. Deux types de politique monétaire : **politique monétaire expansionniste** et **politique monétaire restrictive**. On dit que la BC effectue un **pilotage** du taux d'intérêt, c'est-à-dire qu'elle l'ajuste en fonction de la situation économique pour contrôler la masse monétaire.

*** SITUATION ÉCONOMIQUE ***
Croissance faible & inflation faible.
Cercle vicieux : déflation → les prix baissent encore pour consommer → déflation → ... Risque de faillite pour les entreprises.

*** POLITIQUE MONÉTAIRE DE RELANCE ***
But : briser le cercle vicieux de baisse des prix - baisse de la consommation.
Mécanisme : la BC baisse son taux d'intérêt directeur, les banques baissent leur taux d'intérêt, le nombre de crédits octroyés augmente (la masse monétaire augmente).

*** CONSÉQUENCES ***
La consommation et l'investissement repartent : la croissance économique est relancée et les prix cessent de diminuer (voire ré-augmentent si $D > O$).

*** SITUATION ÉCONOMIQUE ***
Croissance forte & inflation (car excès de demande).
Cercle vicieux : les prix augmentent plus que les salaires → le pouvoir d'achat baisse → la consommation baisse → le chiffre d'affaires baisse → les prix augmentent encore ...

*** POLITIQUE MONÉTAIRE RESTRICTIVE ***
But : contenir l'inflation.
Mécanisme : la BC augmente son taux d'intérêt directeur, les banques augmentent leur taux d'intérêt, le nombre de crédits octroyés diminue (la masse monétaire diminue).

*** CONSÉQUENCES ***
La consommation et l'investissement diminuent, il n'y a plus d'excès de demande : l'activité économique ralentit et les prix cessent d'augmenter.

Remarque : l'**inflation** (hausse durable du niveau général des prix dans une économie) n'est pas une mauvaise chose en soi. S'il y a de l'inflation, cela signifie qu'il y a de la croissance économique. C'est l'excès d'inflation qui est dangereux, surtout quand les prix augmentent plus vite que les salaires (cela diminue le pouvoir d'achat des ménages). La « lutte contre l'inflation » signifie qu'on veut qu'elle ne dépasse pas un certain seuil, mais qu'elle soit toujours supérieure à zéro.
Remarque : la **déflation** (diminution durable du niveau général des prix) est une situation bien plus dangereuse pour l'économie que l'inflation, car c'est un cercle vicieux difficile à arrêter qui peut engendrer une dépression économique.

3. Le policy mix

On parle de **policy mix** pour désigner la façon dont les États combinent leur politique budgétaire et monétaire. Il existe quatre cas de policy mix possible :

- Politique monétaire expansionniste & politique budgétaire de relance
- Politique monétaire restrictive & politique budgétaire de rigueur
- Politique monétaire expansionniste & politique budgétaire de rigueur
- Politique monétaire restrictive & politique budgétaire de relance.

B. Le policy mix européen

1. Une politique monétaire unique et indépendante

- Po monétaire unique et indépendante effectuée par la banque centrale européenne (BCE). Unique = la même pour toute la Zone Euro, indépendante = BCE décide seule + 0 crédit aux États membres pour rembourser leur dette.
- Objectif principal = contrôle de l'inflation : doit se situer entre 0 et 2%, et être la plus proche possible du seuil de 2%. La BCE lutte donc contre les excès d'inflation mais aussi contre la déflation. Pour cela, la BCE pilote son taux d'intérêt directeur en fonction de la situation économique européenne : elle augmente son taux d'intérêt pour diminuer le nombre de crédits accordés (donc la masse monétaire) et ainsi réduire l'inflation; et inversement (voir II.A.).

2. Des politiques budgétaires encadrées

- Budget européen limité à environ 1% du PIB européen (sert essentiellement à la PAC) → ne remplace pas la souveraineté budgétaire des États membres !
- Les politiques budgétaires restent du ressort des États membres. Adaptent la politique budgétaire à leur conjoncture économique : inflation / surchauffe de l'activité économique = po budgétaire de rigueur, risque de déflation / faible croissance économique = po budgétaire de relance. Cela permet de s'adapter à la situation économique singulière/particulière de chaque pays afin de contrebalancer le caractère unique de la po monétaire européenne.
- Intégration européenne → économies européennes interdépendantes : la po budgétaire d'un pays a des effets sur les pays autour ! Po de relance d'un pays relance la demande (consommation + investissement) du pays mais aussi des pays voisins (par les importations) → croissance éco pour les pays voisins, mais aussi inflation ! Csq : hausse des taux d'intérêts directeurs (politique monétaire restrictive) → hausse du coût du crédit dans toute la zone euro ! Pour éviter cela, les politiques budgétaires sont encadrées par des règles. Depuis 1997 (traité d'Amsterdam) le « **Pacte de Stabilité et de Croissance** » (PSC) oblige pays membres à avoir un déficit budgétaire < 3% de leur PIB et une dette publique < 60% de leur PIB. 2012 : « Pacte budgétaire » renforce règles du PSC. PSC montre la nécessité de coordonner les politiques budgétaires des États (même si elles restent nationales).
- Remarque : Auj, nombreux pays dépassent les seuils du PSC; l'UE veille aux efforts faits chaque année pour les réduire → institutions européennes = droit de regard sur la po budgétaire des États (elles peuvent par exemple valider ou non des projets de loi de finances).

C. Difficultés du policy mix européen

1. Défauts de coordination du policy mix européen

Le policy mix européen = manque de cohérence entre la po monétaire unique et les po budgétaires nationales mais encadrées.

→ Les défauts de coordination des politiques monétaires

- Po monétaire unique pas nécessairement cohérente avec l'hétérogénéité des situations économiques des pays : avec un seul taux d'intérêt directeur pour toute le monde, une partie des pays sera forcément lésée !
- Po monétaire européenne créée de l'hétérogénéité entre les pays : en fonction du taux d'inflation dans le pays un même taux d'intérêt directeur n'a pas les mêmes effets sur l'économie ! C'est la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'intérêt réel !

Savoir-faire : taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel.

Taux d'intérêt nominal : taux auquel on emprunte / prête le jour de l'emprunt. Pour connaître la valeur réelle de l'intérêt à rembourser il faut se baser sur **taux d'intérêt réel** (c'est-à-dire le taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation). **Taux d'intérêt réel = taux d'intérêt nominal - taux d'inflation**. Plus le taux d'inflation est fort plus la valeur des intérêts à rembourser est faible (plus la somme à rembourser par l'emprunteur diminue et plus la somme perçue par le prêteur diminue).

En UE, taux d'intérêt nominal est le même pour tout le monde (taux d'intérêt directeur de la BCE) mais le taux d'intérêt réel est différents dans tous les pays membres ! Si la BCE baisse son taux d'intérêt directeur (nominal) pour encourager le crédit, cela bénéficiera plus aux pays où l'inflation est forte qu'aux pays où l'inflation est faible, puisque les taux d'intérêt réels y seront encore plus bas ! Inversement, si la BCE augmente ses taux d'intérêt, le crédit sera relativement plus cher dans les pays à faible inflation que dans les pays à forte inflation. Au final, la politique monétaire européenne de relance favorise la relance des pays à forte inflation, et la politique monétaire européenne restrictive touche plus durement les pays à faible inflation.

→ Les défauts de coordination des politiques budgétaires
Po budgétaires nationales = stratégies non coopératives → comportement de passager clandestin pour politiques de relance et les investissements en R&D + dumping fiscal et social : baisse taux d'imposition / la protection sociale salariés pour attirer les investissements (et donc les richesses) dans leur pays.

2. L'UE face aux chocs asymétriques

- **Choc économique** : événement qui affecte la situation économique d'un pays (positif / négatif, d'offre / de demande). Un choc est **symétrique** s'il affecte de la même manière tous les pays d'une même zone économique, un choc est **asymétrique** quand il affecte de manière différenciée les pays d'une même zone économique. Policy mix européen : po monétaire unique permet de faire face aux chocs symétriques (puisqu'elle est commune à tous les pays membres) et po budgétaires nationales doivent permettre de faire face aux chocs asymétriques (elles doivent permettre de s'adapter à la situation économique particulière de chaque pays).
- Cependant, PSC empêche les États membres de la zone euro de faire correctement face aux chocs asymétriques. Exemple : crise des dettes souveraine qui a frappé la Zone Euro entre 2009 et 2012 = choc asymétrique. Pays en récession mais PSC favorise la rigueur. Monnaie unique = 0 ajustement du taux de change / taux d'intérêt directeur. 0 fond européen de solidarité pour compenser les asymétries entre les pays, certains pays souffrent plus que d'autres → Grèce avait fait faillite → crise en UE : déficits / dettes explosent, le PSC vole en éclats. Puis BCE baisse ses taux d'intérêt pour compenser l'austérité budgétaire contrainte des pays européens. Crise des dettes souveraines : les règles budgétaires ont empêchées les pays de relancer leur économie pour faire face à la crise, et c'est la politique monétaire qui a dû s'adapter ! Inversion utilité po budgétaire et monétaire.
- Auj, situations économiques divergent de plus en plus en UE (croissance et faible taux de chômage dans les pays du Nord, situation inverse dans les pays du Sud) ce qui accroît le risque de choc asymétrique.
- Remarque : face à cette situation, de nombreux économistes postulent pour une harmonisation des politiques budgétaires. Cela permettrait d'éviter les stratégies non coopératives et le dumping social et fiscal; mais aussi de mieux faire face aux chocs asymétriques. Pour certains économistes, il faudrait en effet donner plus d'importance au budget européen (qui aujourd'hui ne doit pas dépasser environ 1% du PIB européen) afin de transférer des fonds aux pays qui souffrent le plus en cas de chocs asymétriques (et éviter une crise généralisée comme dans les années 2010).

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Intro : - Stés démocratiques dev = posit° sociale pas prédéterminée / définitive → mobilité sociale selon mérite (≠ origine sociale), principe d'égalité des chances.

- **Mobilité sociale intragénérationnelle** (/mobilité pro : chgmt posit° sociale au cours de la vie d'un individu) ≠ **mobilité sociale intergénérationnelle** (chgmt posit° sociale entre un parent et son enfant) ≠ **mobilité géographique** (chgmt lieu de résidence).

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

I. Les caractéristiques de la mobilité sociale

B. La France est-elle une société mobile ?

1. Les caractéristiques de la mob des H et des F

→ **Mob sociale des H** : - deux fils sur trois (environ 66%) mobiles.
- immobilité sociale touche surtout les PCS extrêmes (cadres et ouvriers) → cadres = forte hérédité sociale, ouvriers = fort autorecrutement. Agriculteurs = fort autorecrutement aussi.
- mob plutôt ascendante et entre PCS proches (**mobilité de proximité**) : trajectoires plutôt courtes et ascendantes.
- partie non négligeable de la mob sociale horizontale et descendante. Part significative de fils de cadres = déclassement social.
NB : **Louis Chauvel** + **Camille Peugny** → mob sociale, en particulier ascendante, s'est interrompue (« ascenseur social en panne »). Trajectoires de déclassement social de plus en plus nombreuses.
→ **Mob sociale des F** : longtemps ignorée car pd longtemps tx d'activité F < H (≠ aujourd'hui). Question : comparer PCS filles à celle des pères (plus nb à travailler, définissent seuls origine sociale si seul mb actif du couple) ou celle des mères (certains emplois considérés féminins / masculins) ? Si comparées à leurs mères :
- forte mob sociale (71% en 2015). Supérieure à celle des H.
- mobilité le + svt ascendante : premières F sur le MdT = statut socioprofessionnel peu élevé (employées, ouvrières) → mob sociale F due à profonde mutatio° de l'emploi féminin (hausse qualifications F = meilleure posit° hiérarchique).
Si comparées à leurs pères : forte mob, mais plus descendante, par rapport mères (svt posit° sociales pères > mères).

2. Une société plus fluide socialement ?

→ **Mob observée** (/absolue /totale) : chgmt posit° sociale mis en évidence par les tables de mobilité. **Mob observée** = **mob structurelle** + **mob nette**. **Mob structurelle** : chgmt posit° sociale résultant de la mutatio° des emplois (transformat° emplois entre génération parents / enfants). **Mob nette** : ≠ entre mob observée et mob structurelle, part de la mob sociale qui ne n'explique pas par mutation emplois. Notion cpdt difficile à expliquer → sociologues préférèrent la notion de fluidité sociale (FS).
→ **Fluidité sociale** (/mob relative) : proba d'atteindre un même groupe social en fonction d'origines sociales ≠ (ex : proba de devenir cadre lorsqu'on est fils d'ouvrier par rapport à un fils de cadre ?). Mesure : **odds ratio** (rapport des chances relatives).
Si chances d'atteindre une même pos° sociale en fonction d'origines sociales ≠ proches : FS élevée. Sté fluide = sté où lien origine sociale - posit° sociale est faible (égalité des chances forte).
Depuis plrs décennies : amélioratio° FS (même si in= des chances reste importante). FS ne s'explique pas que par mob ascendante, aussi par déclassement (ntm enfants de cadre).
→ Une sté peut être plus mobile socialement mais pas plus fluide !
Ex : nb cadres augmente et nb d'ouvriers diminue → **mob observée** importante (transformations structurelles) mais cela ne dit rien de l'état de l'égalité des chances ! Si part enfants d'ouvriers occupant nouv emplois de cadres est : la même qu'avant, sté pas plus fluide / moins importante, sté moins fluide (= des chances a régressé) / plus importante, sté plus fluide (= des chances a progressé).

II. Les facteurs explicatifs de la mobilité sociale

A. Le rôle de l'évoluto° de la structure socio-pro

→ 1/3 mob sociale = évoluto° structure socio-pro (mob structurelle). Certains emplois en dev / déclin depuis 50's : part ouvriers / ACCE / agriculteurs a diminué ds pop° active, part CPIS / PI / employés a augmenté. Causes : salariat° / féminisat° / tertiariat° / hausse niveau Gal qual (**voir chap 3**). Déclin emplois peu qual du secteur 1aire/2aire vs dev emplois qual du secteur 3aire (**destruct° créatrice, voir chap 1**). Csq : mob ascendante car nb places ds CPIS et PI a augmenté + mob fils d'agriculteurs forte. Mob structurelle ≠ égalité des chances : individus trouvent (ou pas) places selon évolutions socio-pro (≠ mérite/volonté) : mob structurelle est « mécanique ».
→ **Louis Chauvel**, in= inter-générationnelles de mob sociale : G° précédentes (baby-boomers) ont eu des chances de mob sociale ascendante que G° suivantes (arrivées sur MdT en 1990-2000) n'ont pas connus. Jeunes = + de perspectives d'ascension sociale si contexte éco favorable (croissance éco, + de places dans certaines PCS etc).

B. Le rôle des niveaux de formation

→ Niv de diplôme = déterminant majeur de mob sociale : détermine l'obtento° de la posit° pro future (ex : moitié des diplômés de l'enseignement sup long → CPIS). Quelle que soit l'origine sociale, + un individu est diplômé + il a de chances d'atteindre une posit° sociale moyenne / sup (diplômé du sup long a 5 fois + de chances qu'un non bachelier de devenir PI ou CPIS). Poids du diplôme efface en grande partie le poids de l'origine sociale. Cpdt, il dépend + de l'origine sociale que du mérite (**voir chap 9**).
→ Rq : diplômes = valeur ≠ d'une G° à l'autre. **Paradoxe d'Anderson** : avec diplômes + élevés que leurs parents, les enfants n'accèdent pas forcément à une posit° sociale + élevée. Cause : augm° nb diplômés > augm° emplois correspondant disponibles (niv de diplômes évoluent plus vite que la structure sociale, décalage). **Inflat° des diplômes** : de + en + de diplômés → diplôme est de - en - rare → sa valeur baisse (loi de la rareté). Titres scolaires - rentables, mais pas + faciles à obtenir : niveau de qual monte.

C. Le rôle des ressources et des configurations familiales

→ **Ressources fam** = poids important sur mob sociale : le + svt un lieu de reproduct° sociale. **Bourdieu** : famille transmet un certain niveau de capital éco/culturel/social → atteindre / rentabiliser un certain niveau de diplôme + atteindre une certaine posit° sociale (**voir chap 3&9**). Stratégie familiale d'orientat° : **Boudon**, individus s'orientent vers des études courtes / longues selon leur milieu social (**voir chap 9**).
→ **Configurat° fam** = rôle fondamental ds mob sociale. Proba échec scolaire enfants fam monoparentales / recomposées > ceux élevés par 2 parents / garde alternée (condit° éducatives + fav). Taille fratrie : + nb d'enfants faible, + proba ascens° sociale élevée. Autres facteurs : place ds fratrie (réussite scolaire aînés > cadets), niveau diplôme mère (socialisat° genrée/attentes sociales → suivi scolaire des enfants) etc.
- Configurat° fam = ascens°/démo° sociales fulgurantes (trajectoires atypiques) → **transfuges de classes** (/« transclasse ») : CS ≠ milieu fam d'origine. Trajectoire sociale longue; traverse espace social. Ex : **Stéphane Beaud** (la famille Belhoumi).

Vocabulaire : - **Reproduct° sociale** (/immobilité sociale) : abs de chgmt de posit° sociale. Même posit° sociale ds table destinée → **hérédité sociale**; ds table recrutement → **autorecrutement**.
- **Mobilité ascendante** (/ascens° sociale : progress° d'un individu ds la hiérarchie sociale) ≠ **mobilité descendante** (/déclassement/démo° sociale : régress° d'un individu ds la hiérarchie sociale).
- **Mobilité verticale** (implique un chgmt de posit° hiérarchique lorsque l'individu change de groupe social) ≠ **mobilité horizontale** (n'implique pas de chgmt de posit° hiérarchique dans l'espace social).

A. Comment mesurer la mobilité sociale ?

1. Les tables de mobilité

→ Tables de mobilité : PCS d'une génération par rapport à celle de leur père / mère au même âge. Individus de 40-59 ans, INSEE.
- **Table de destinée** : devenir social des individus, « les 100 » en face des pères/mères, lecture en colonne. Colonne « ensemble » = répartition des fils dans pop° active occupée. Répond à la question : « *Que sont devenus les fils / filles de telle PCS ?* » / « *Quelle a été la destinée des fils / filles issus de cette PCS ?* ». Phrase d'interprétation : « X% des fils / filles âgées de 40 à 59 ans issus de cette PCS sont devenus ... ».
- **Table de recrutement** : origine sociale des individus, « les 100 » en face des fils/filles, lecture en ligne. Ligne « ensemble » = répartition des pères dans PCS au moment où ils étaient actifs. Répond à la question : « *De quelle PCS les individus viennent-ils ?* » / « *Dans quelle PCS les individus ont-ils été recrutés ?* ». Phrase d'interprétation : « X% des fils/filles âgés de 40 à 59 ans appartenant à telle PCS sont fils/filles de ... ».
- **Table de mobilité brute** : calculer données tables de destinée / recrutement. Colonne « ensemble » = fils/filles dans chaque PCS; ligne « ensemble » = pères/mères dans chaque PCS à leur époque. Pour transformer en table de destinée : logique en colonne. Pour transformer en table de recrutement : logique en ligne.
→ Diagonale tables de mobilité = **reproduct° sociale** (processus qui conduit les individus à occuper une posit° sociale identique à celle de leurs parents). Autres trajectoires = mob sociale. France, 2017, mob sociale (H) = 64% (calcul grâce à la diagonale).

2. Intérêts et limites des tables de mobilité

→ **Intérêt** : servent à mesurer le degré d'égalité des chances dans nos sociétés démocratiques (voir I.B.). **Limites** :
- **Utilisation PCS**. Mêmes critiques qu'aux PCS (**voir chap 3**) : chômeurs / emplois précaires pas représentés, PI et ACCE = catégories hétérogènes, PCS pas toutes hiérarchisées (→ mobilité horizontale).
- le nb de catégories sociales retenu détermine le niveau de mobilité sociale. Plus nb de catégories retenu est important, plus nb de changements entre positions sociales est important (et inversement).
- **Statuts sociaux au sein des PCS ont évolué**. Immobilité sociale (même PSC) peut cacher amélioration / dégradation de la posit° sociale. Csq : sondages sur la **mob ressentie** (qui peut différer de la mob observée).
- **L'âge retenu**. 0 mesure mob intragénérationnelle après 40 ans.
- **Rôle des femmes négligé** : pd des années, tables de mobilité uniquement masculines. Mob des F mesurée depuis peu, mais rôle reste négligé : rôle des mères dans mob sociale fils pas mesuré.

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

I. Qu'est-ce que l'engagement politique ?

A. L'engagement politique prend des formes variées

- **Engagement politique** = ensemble des activités individuelles ou collectives que les gouvernements peuvent réaliser dans le but d'influencer le fonctionnement du système politique. Formes variées :

- **formes conventionnelles** : actions plus traditionnelles dans 1 démocratie représentative, renforcent la légitimité du système, cadre légal. Toutes les activités qui entourent la participation électorale : voter, se présenter à une élection, assister à un meeting, militer dans un parti politique
- **formes non conventionnelles** : actes protestataires qui peuvent remettre en cause la légitimité du système. Affirmer des revendications par d'autres moyens que les formes conventionnelles. Illégales (occupations locales, actions violentes, prise d'otage dirigeants etc) ou légales (manifestations, engagement associatif ou syndical, consommation engagée, pétitions, grèves etc). Ex : conso engagée = conso pour défendre cause collective → *buycott / boycott*.

Vocabulaire : **Démocratie** : régime politique où le pouvoir est détenu par le peuple sans distinction entre les individus qui le composent. **Démocratie représentative** : type de démocratie où les citoyens élisent des représentants pour exprimer leurs opinions et leurs volontés; ils leur délèguent leur pouvoir. **Militantisme** : engagement pour une cause collective qui se caractérise par une participation à des actions politiques (il va au-delà de la simple adhésion). On peut militer dans un parti politique, une association, un syndicat ou un mouvement social. **Parti politique** : organisation dont les membres se réunissent autour d'un projet politique dans le but de conquérir et exercer le pouvoir politique. **Association** : regroupement de personnes généralement bénévoles autour de projets aux buts divers (sportifs, humanitaires, artistiques etc), leur but est non lucratif. **Syndicat** : association volontaire de personnes dont le but est de défendre les intérêts professionnels des personnes qui le composent (il existe des syndicats de patrons et des syndicats de salariés). **Mouvement social** : entreprise collective de contestation dont le but est d'imposer un changement dans la structure sociale ou politique.

B. Diversité et transformations des objets de l'action collective

Action collective = ensemble d'actions concertées d'un ou plusieurs groupes d'individus pour faire triompher une cause partagée.

→ **La diversification des objets de l'action collective**

- Mutation des **conflits du travail** (ensemble de désaccords entre les salariés et les employeurs dans la sphère productive). Désaccords sur salaires, conditions de travail, nombre d'emplois etc. Au cœur de l'engagement politique au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle (grèves de la classe ouvrière et rôle important des syndicats dans leur organisation). Depuis 70's, conflits du travail en net déclin : aujourd'hui seul 8% des salariés sont syndiqués en France + grèves moins nombreuses et moins longues.
- Transformation conflits du travail : défense des emplois, protection sociale, services publics; temps et conditions de travail. Mobilisations moins coûteuses (en temps / argent) et moins encadrées par les syndicats. Actions collectives (grèves de moins de 2 jours, manifestations, débrayage, grèves du zèle, grèves perlées etc) ou individuelles (refus d'heures supplémentaires, recours aux prud'hommes etc). Conflits du travail institutionnalisés : peuvent se régler par la négociation entre partenaires sociaux.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

- 60-70's : objets de l'action collective : mouvement ouvrier traditionnel → nouveaux enjeux de mobilisation. **Ronald Inglehart** : passage **valeurs matérialistes** (économique : enrichissement / niveau de vie) à **valeurs postmatérialistes** (revendications sociales et culturelles basées sur l'épanouissement personnel, la volonté de reconnaissance d'identités plurielles et l'acquisition de nouveaux droits). Opposition classes sociales → opposition entre « communautés de lutte ».

Alain Touraine, NMS : conflits sociaux portant sur des enjeux plus qualitatifs que quantitatifs (mouvements écologistes, féministes, LGBTQIA+, antiracistes etc). Luites minoritaires (actions collectives menées par des individus dans une situation d'infériorité dans la société et susceptibles de subir des discriminations : sur le genre, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle etc).

- Remarque : *féminisme pas vraiment un NMS, les revendications matérialistes restent les plus fréquentes.*

→ **La transformation des acteurs de l'action collective** :

- partis politiques = de moins en moins d'adhérents (1% population française en 2013) mais restent nécessaires à la vie démocratique (mobilisent citoyens, élaborent programmes, recrutent et forment les professionnels de la politique, participent à la socialisation politique des citoyens, structurent le vote etc).
- Taux de syndicalisation de moins en moins important (25% dans 50's → 8%), syndicats = rôle important dans organisation action collective (manifestations) et représentent toujours les intérêts des salariés et du patronat (revendications sur le travail, protection sociale etc).
- Déclin partis politiques et syndicats contrasté par le dynamisme des associations. Espaces d'engagement variés : lutte contre l'exclusion sociale (SDF, chômeurs etc), lutte contre maladies, associations écologistes, féministes, LGBTQIA+ ... Contre-pouvoir + permettent de tisser du lien social. Mobilisation des plus jeunes (< 25 ans) : bénévolat > syndicats ou partis politiques.

→ **La transformation des répertoires de l'action collective**

Répertoire d'action collective = ensemble des moyens de pression disponibles pour défendre les intérêts d'un groupe.

Charles Tilly, deux types de répertoires d'action collective :

- **répertoire « local patronné »** (17 - 19^{ème} siècle) : espaces locaux, intervention de « patrons » (notables, fêtes locales, souvent des confrontations violentes (brutalement réprimées).
- **répertoire « national-autonome »** (19^{ème} siècle) : industrialisation + centralisation pouvoirs à l'échelle nationale = syndicats, action s'adresse à l'État central. Manifestations (≠ émeutes) : les modes de mobilisation collectives se pacifient et s'institutionnalisent.
- Prolongement analyse de Tilly = **répertoire « transnational-autonome »** (période actuelle) : actions collectives internationales, expertise et recours aux médias. Intérêts plus universels (environnement, lutte contre mondialisation sauvage etc), niveau de violence très faible. Médias / Internet = actions spectaculaires pour gagner en visibilité (mobilisations originales / interpellantes : FEMEN, Greenpeace dans centrales nucléaires, Act Up et l'obélisque de la Concorde etc).

II. Pourquoi les individus s'engagent-ils politiquement ? Qui s'engage politiquement ?

A. Est-il rationnel de s'engager politiquement ?

- **Mancur Olson** : du point de vue individuel, mobilisation collective irrationnelle.

Paradoxe de l'action collective : malgré un intérêt objectif commun à défendre, les individus peuvent choisir de ne pas se mobiliser. Calcul coûts-avantages : action collective = coût individuel mais avantages collectifs (biens collectifs) → « **passager clandestin** » : récupèrent fruits d'une action sans en payer le coût.

- Gouvernés s'engagent malgré ce paradoxe car :

- **Mancur Olson** : **incitations sélectives** (mécanismes utilisés par le groupe qui se mobilise pour empêcher les comportements de passager clandestin et pousser les individus à se mobiliser). Négatives (0 bénéfice pour passagers clandestins) ou positives (intérêts particuliers pour ceux qui se mobilisent).
- **Mancur Olson** : taille du groupe = plus groupe est petit, plus non-participation « visible » → pression pour participer.
- **Daniel Gaxie** : **rétributions symboliques** (récompenses non matérielles perçues par les militants : liens amicaux / affectifs, sentiment d'utilité, estime de soi, prestige d'une action etc).
- **La structure des opportunités politiques** : environnement et conjoncture politique influencent positivement / négativement le développement de mouvements sociaux → degré d'ouverture du système politique / stabilité alliances politiques / existence ou non de relais politiques / capacité institutions à développer des politiques publiques.
- **Socialisation politique** (processus de transmission des normes, valeurs et attitudes politiques qui permettent aux individus de se forger une identité politique) → individus s'engagent s'ils l'ont intégré comme norme ou valeur.

B. Le rôle des variables socio-démographiques

→ **Rôle de la PCS et du diplôme** :

- engagement politique = **socialement situé**. Engagement classe sup / plus diplômés > classe pop / peu diplômés.
- **Daniel Gaxie** : catégorie sociale → **compétence politique** (objective = connaissances / subjective = sentiment de compétence politique) → intérêt politique → participation politique. « **Cens caché** » = forte abstention / faible adhésion aux associations militantes de la classe populaire → malgré suffrage universel (≠ censitaire) engagement po reste l'affaire des classes sup car sentiment d'incompétence po de la classe populaire (auto-censure → auto-exclusion électorat / militantisme).

→ **Le rôle de l'âge, de la génération et du sexe** :

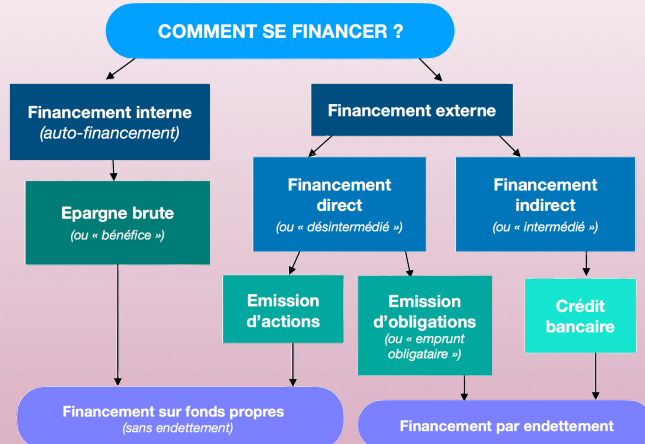
- **Âge et génération** : **effet d'âge** (place dans cycle de vie) ≠ **effet de génération** (contexte de socialisation d'une génération). Plus âgés : militent moins dans des partis politiques et syndicats (effet d'âge : activités sédentaires) mais engagement associatif (effet d'âge : plus de temps) et participation électorale importante (effet de génération). Jeunes s'engagent moins dans partis politiques et syndicats (effet de génération : militantisme sur réseaux sociaux, consommation engagée), voix contestataire (0 engagement politique conventionnel : taux d'abstention fort et vote intermittent).
- **Genre** : engagement historiquement l'affaire des H car stricte division sexuée du travail (F = intérieur donc foyer, H = extérieur donc emploi & vie politique). Aujourd'hui, même participation électorale / engagement associatif. Mais F sous-représentées en politique, H = plus d'actions collectives / plus militantisme syndical et partisan. Explications : inégale répartition des tâches domestiques laisse plus de temps aux H de s'engager.
- **Rq** : *socialisation politique plus intense chez classes sup (donc fort sentiment de compétence politique) et les hommes (opinions et actes politiques plus partagés avec les fils). Anciennes générations : vote = devoir, vs jeunes : vote = droit.*

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

—> **Système financier** permet de se financer en mettant en relation les agents en capacité de financement et en besoin de financement (l'épargne des uns finance investissements des autres).



- **Obligation** : titre (ou certificat) de dette émis par un emprunteur et précisant les conditions de rémunération (taux d'intérêt) et de remboursement (date de remboursement). Celui qui vend l'obligation est donc qualifié d'**emprunteur** (il emprunte de l'argent et paye des intérêts), celui qui achète l'obligation est un **prêteur** (il prête son argent et touche des intérêts). L'État peut également émettre des obligations sur le marché financier (« bons du Trésor »).

- **Actions** : titres de propriété d'une entreprise (morceaux de son capital social) qui ouvrent le droit à une rémunération appelée **dividende**. Vendues sur le marché financier —> 0 endettement mais nouveaux propriétaires (touchent dividendes).

NB : « titres financiers » = actions + obligations.

—> **Marché primaire** (marché d'émission des actions et des obligations) ≠ **marché secondaire** (« la Bourse » : marché où s'échangent les actions et obligations).

Si la Bourse n'existait pas, moins de prêteurs prêts à investir.

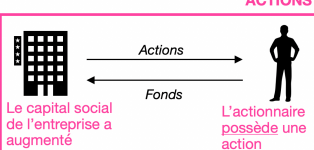
- **Cours** : prix des actions et obligations. Déterminé par rencontre O et D sur marché secondaire (Bourse).

Si O titres > D titres —> insuffisance D / excès O —> prix baisse.

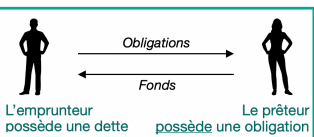
Si O titres < D titres —> insuffisance O / excès D —> prix augmente.

MARCHE FINANCIER

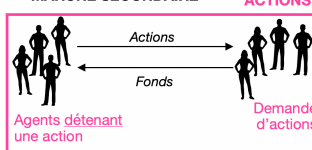
MARCHE PRIMAIRE ACTIONS



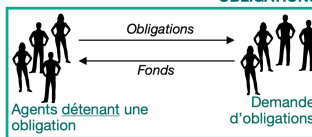
OBLIGATIONS



MARCHE SECONDAIRE ACTIONS



OBLIGATIONS



Introduction : - **Marché financier** : lieu fictif où les agents éco (entreprises, États et banques) s'échangent des titres financiers (actions et obligations) dans le but de mettre en relation les agents en capacité / besoin de financement.

Ménages ≠ accès marché financier, mais leur épargne y est échangée par les banques. Permet une bonne circulation du capital financier : financement investissements entreprise —> croissance, État rembourse dette, banques rentables etc.

- **Crise financière** : chute du cours des titres financiers (forte baisse de la valeur des actions et obligations). Se traduisent souvent (pas toujours) par des crises économiques : sphère financière —> sphère réelle. **Crise économique** : retournement de l'activité éco, qui passe d'une forte croissance à une croissance fortement ralentie (**récession économique**) voire à une diminution durable de l'activité économique (**dépression économique**). Généralement augmentation du chômage mais pas toujours inflation (parfois déflation).

I. Crises financières : causes + déclenchement

A. Causes des crises financières

—> **Spéculation** : opérations d'achat et vente de titres financiers visant à dégager une plus-value. Achètent titres financiers, attendent que le cours augmente, les revendent plus cher. Si le cours du titre baisse —> moins-value.

—> Incertitude sur marchés fi : 0 connaissance du cours d'un titre dans le futur —> anticipations. Basées sur état de santé fi entreprise / solvabilité agents détenant obligations mais infos incomplètes. Agents aveugles —> **comportements mimétiques** (comportement rationnel d'imitation du comportement des autres agents en situation d'incertitude / d'insuffisance d'information).

Achat / vente d'un titre = pas forcément de rapport avec la situation économique réelle de l'entreprise / l'emprunteur.

- Csq = **prophéties auto-réalisatrices** : en anticipant l'évolution d'un phénomène, l'agent agit dans le sens de cette évolution ce que va participer à faire apparaître dans la réalité ce qui avait été anticipé. Marchés fi : si agents anticipent hausse (baisse) des cours, achètent (/ vendent) tous le titre avant la hausse (/baisse) du cours, donc excès de demande (/d'offre), donc cours augmente (/baisse) vraiment.

—> Période d'expansion éco : confiance en l'avenir —> + de crédits pour acheter titres fi —> hausse cours titres. Agents éco optimistes —> investir à tout-va & prendre de plus en plus de risques —> marchés fi en situation d'**euphorie financière**. Comportements mimétiques optimistes —> formation de **bulles spéculatives** : augmentation auto-entretenue et excessive de l'écart entre la valeur fondamentale des titres (valeur réelle) et leur valeur de marché (leur valeur d'échange). Marchés fi incapables de donner la véritable valeur des titres. Formation bulles spéculatives —> crises financières (voir suite).

- « **Paradoxe de la tranquillité** » : c'est dans les périodes de calme apparent (optimisme, confiance, euphorie financière, augmentation des valeurs boursières) que se préparent les futures crises fi.

B. Déclenchement & diffusion des crises fi

1. Les crises fi se déclenchent lors d'un retournement de la confiance

—> Crise fi quand **bulle spéculative « éclate »** : les cours de la Bourse cessent soudain d'augmenter et diminuent de nouveau. Prise de conscience investisseurs : valeur d'un titre excessivement élevée par rapport à sa valeur réelle (*causes : baisse prix bien dans sphère réelle, faillite entreprise, révélation escroquerie etc*). Euphorie —> **panique** : comportements mimétiques = vente titres (pour récupérer mise de départ) et 0 achat titres. O titres > D titres —> baisse du cours. **Krachs boursiers** (chute du cours des titres d'au - 20% sur les marchés fi). Mécanisme de « **déflation par la dette** » enclenché : cours baissent —> agents vendent (pour ne pas faire de perte) —> cours baissent ... Plus prix de revente du titre bas, plus agents ont du mal à rembourser leurs dettes —> vendre à nouveau leurs titres fi —> cours baissent. Cercle vicieux (« spirale déflationniste »).

- Plus bulle spéculative grosse, plus chute du cours des titres violente : plus spéculateurs optimistes et endettés pendant expansion, plus la crise financière est importante.

—> Crise fi —> **crise bancaire** : faillites bancaires en chaîne. Banques = agents éco qui interviennent sur marchés fi (achètent titres avec épargne ménages). Spéculent pour rémunérer produits d'épargne / placements des ménages. Eclatement bulle = pertes fi pour banques —> **faillite boursière** : plus capables de rembourser tous leurs créanciers (agents à qui elles doivent de l'agent). Bcp risques pd euphorie = grandes pertes = risque de faillite !

- Crainte pertes fi / faillites bancaires —> mouvement **panique bancaire** (ménages —> guichets banques —> retirer leur monnaie sous forme de billets). Banques = incapacité de répondre à la D de billets —> fermetures guichets —> accentue la panique. **Prophétie auto-réalisatrice** (comme panique sur marché fi) : même si la banque allait bien avant la panique bancaire, la panique bancaire la met en difficulté.

- Csq pertes fi banques + faillites + paniques bancaires = **crise de liquidité** (manque de liquidité pour accorder des crédits).

Pour accorder crédits, banques doivent détenir un certain stock de liquidités. Banques s'en prêtent chaque jour pour assurer le bon fonctionnement du système bancaire. Crise de liquidité = banque avec pertes / en faillite ne rembourse pas tous ces créanciers donc les autres banques (prêt de liquidités) ! Réticences à se prêter des liquidités —> système bancaire paralysé —> faillites bancaires à la chaîne. Propagation de la crise par un « effet domino » entre les banques (interdépendantes).

- Risque de contagion mondiale car marchés fi mondialisés —> **risque systémique** (risque pouvant provoquer l'effondrement du système fi ou économique par une série de réactions en chaîne). Risque systémique de faillite bancaire à la chaîne à l'échelle mondiale.

2. La transmission des crises financières à l'économie réelle

→ **Economie financière** (activité sur les marchés fi : achat et vente de titres financiers) ≠ **économie réelle** (Po et conso de B&S marchands, activités comptabilisées dans le PIB). Pas déconnectées (utilité marchés financiers = financer l'économie réelle). Crise fi → crise éco si transmission à la sphère réelle. ≠ canaux (points de passage entre les deux sphères) :

- « **credit crunch** » (contraction du crédit) : banques réduisent crédits / augmentent taux d'intérêt. Cause : peur insolvabilité clients + manque de liquidité pour accorder crédit. Csq : baisse D (investissement & conso) = ralentissement croissance éco, hausse taux d'int = épargne de précaution (rémunéré par tx d'int, anticipation d'une crise éco).

- **Effet de richesse négatif**. **Effet de richesse** (positif / négatif) = tendance des propriétaires d'actifs à se sentir plus (/moins) riche quand leur prix augmente (/baisse). Baisse de la valeur des titres financiers des ménages / entreprises = épargne de précaution (prévisions pessimistes) et baisse demande donc ralentissement croissance éco.

- **La baisse du prix + la vente forcée des collatéraux**. **Collatéral** = actif donné en gage d'un emprunt pour compenser le risque de non-remboursement du crédit. Si 0 remboursement crédit, créancier revend le collatéral (souvent un titre financier) pour se rembourser. Ex : crédit hypothécaire. Eclatement bulle → ménages / entreprises insolubles → créancier se saisit et revend collatéral pour être remboursé (« vente forcée » des collatéraux). Mais éclatement bulle = baisse valeur collatéral → créancier n'arrive pas à se rembourser.

Csq : déflation par la dette + faillites bancaires si le prêteur est la banque + ménages empruntent - d'argent (car baisse valeur collatéral, baisse D = ralentissement CE).

Remarques : certaines crises fi ne se transmettent jamais à l'économie réelle. Certains canaux passent par système bancaire (credit crunch) mais d'autres (effet de richesse négatif & collatéraux) = effets directs ménages et entreprises.

Causes crises financières :

- comportements mimétiques
- prophéties autoréalisatrices (si je m'attends à ce que le cours augmente, j'investis, tout le monde m'imité, le cours augmente)
- Période d'expansion économique = euphorie : agents investissent de plus en plus et de manière de plus en plus risquée. Les cours augmentent tellement qu'une bulle spéculative apparaît.

Crise financière : la bulle spéculative éclate (krach boursier : les cours boursiers s'effondrent)

Conséquences crises fi :

- déflation par la dette : plus les cours des titres financiers baissent plus les agents essaient de les vendre pour ne pas faire de pertes; ce qui accentue encore la baisse des prix (et ainsi de suite).
- faillites bancaires + paniques bancaires = crises de liquidité qui peuvent provoquer des faillites bancaires à la chaîne ! C'est un risque systémique.

Crise économique : ralentissement ou diminution de la croissance économique

Canal 1 :

- baisse prix collatéraux → moins de crédits possibles donc baisse D → ralentissement croissance
- vente forcée collatéraux : les créanciers ne réussissent pas toujours à se rembourser → baisse D → ralentissement croissance

Canal 2 : effet de richesse négatif → contraction demande (consommation et investissement) → ralentissement croissance

Canal 3 : credit crunch → contraction de la demande (consommation et investissement) → ralentissement de la croissance

II. Deux exemples empiriques de crise financière

A. Crise de 1929 : la « Grande dépression »

- Crise de 1929 (« La Grande Dépression » / « Grande Crise ») = + grande crise éco du XXI^{ème} siècle. Histoire : soudaineté / longévité / intensité.

- États-Unis, 1920's, phase d'expansion éco → spéculation boursière : euphorie, hausse investissements (hausse taux d'intérêt) et des risques = bulle spéculative sur marchés fi. Signes de difficulté dans l'éco réelle (automobile / construction), mais la Fed n'intervient pas (doctrine du « **laissez-faire** »). C'est « **l'aveuglement au désastre** » : crise préparée pendant phase de calme apparent.

- Jeudi 24 octobre 1929 (« jeudi noir ») : bulle spéculative éclate, krach boursier de Wall Street → baisse des cours d'environ 90% entre 1929-1932. Crise fi : tout le monde vend ses titres, cours baissent pendant 3 ans (déflation par la dette). Csq : faillites à la chaîne (banques & entreprises), forte chute du PIB (-33% entre 1929-1932) et des prix (-66%), explosion du chômage (25% en 1933). Transmission à l'éco réelle : crise éco = dépression éco. Dure jusqu'aux 1930's car 0 intervention pouvoirs pb jusqu'en 1936 (« New Deal » Roosevelt).

- Crise fi transmise aux pays développés / certains PED car échanges financiers internationaux + régression du commerce international.

B. Crise de 2008 : « la Grande récession »

- Crise de 2008 (« Grande récession ») = États-Unis, crise immobilière → crise fi → crise éco (diffusion à éco réelle).

- 2000's, phase d'expansion, banques américaines accordent crédits aux ménages les + pauvres (0 accès aux crédits « primes » car pas assez solvables) → création **crédits « subprimes »** : taux variable (bas puis augmentent en fonction taux des banques) + hypothécaires (compense le risque de prêter aux pauvres car possibilité de revente du collatéral). Mais banques peu regardantes sur solvabilité ménages : euphorie → prise de risques. Bulle spéculative sur marché de l'immobilier (bulle immobilière) : D logements > O logements → prix de l'immobilier augmentent (déconnectés de la réalité).

- 2004, Fed augmente taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. Crédits subprimes à taux variable : intérêts à payer augmentent → beaucoup ménages insolubles → la banque saisit logements pour les revendre (vente forcée collatéral). Bulle immobilière éclate : vente collatéraux → D logements < O logements → prix de l'immobilier baissent. Certains ménages n'arrivent pas à revendre leur bien immobilier aussi cher qu'ils l'ont acheté : expropriés mais toujours endettés ! Déflation par la dette : plus les ménages vendent leurs actifs, plus ils s'endettent.

- Crise immobilière → crise fi : ménages insolubles = pertes éco des banques. Crédits subprimes échangés sur marchés fi sous forme d'obligations → agents ayant acheté un subprime perdent de l'argent. Banques au bord de la faillite, Fed refuse de sauver Lehman Brothers (risques inconsidérés pendant expansion). Faillite bancaire : clients ruinés → krach boursier lundi 15 septembre 2008 sur grandes places fi du monde : cours diminuent de 50% entre 2007-2009.

- Crise de liquidité entre les banques, amplifiée par paniques bancaires → credit crunch. Baisse prix du collatéral = accès au crédit limité. Effets de richesse négatifs + baisse des revenus = contraction D. Crise fi → crise éco → récession économique. Faillite entreprises, baisse PIB (-2,7% USA entre 2007-2009), déflation, chômage (10%, 2009, USA). Crise transmise aux autres pays par marchés fi internationaux. Pire crise éco et fi depuis 1929.

Points communs : krach boursier + faillites en chaîne (banques & entreprises), chute / ralentissement croissance du PIB + chômage.

Différences : crise 1929 = marché fi puis diffusion éco réelle ≠ crise 2008 : éco réelle (crise immobilière) → marchés fi (par l'intermédiaire des banques) → crise éco. Intensité & longueur crise 1929 (dépression) > crise de 2008 (récession) : hausse chômage et déflation plus violente. Cause : « **laissez-faire** » en 1929 vs intervention pouvoirs pb en 2008 (po monétaires / budgétaires de relance).

III. Régulation du système fi : nécessaire mais mise en oeuvre difficile

A. Pourquoi une régulation du système fi ?

- **Aléa moral** (être assuré de ne pas supporter les pertes possibles → prendre + de risques). Sur marchés fi, aléa moral = **principe du « too big to fail »** : grandes banques pensent être sauvées par BC en cas de risque de faillite. Faillite = pertes éco plus grandes que le coût du sauvetage car **risque systémique** de crise à cause de la grande taille de ces banques (« banques systémiques » : peuvent entraîner tout le système fi avec eux en cas de faillite). Taille grandes banques ne fait qu'augmenter : une crise systémique est possible. Csq : grandes banques = risques importants pendant expansion (euphorie).

- **Remarque** : 2008, Fed laisse Lehman Brothers faire faillite pour donner l'exemple (éviter l'aléa moral des autres banques). Cependant, autorités financières admettent qu'aujourd'hui elle la sauverait : Lehman Brothers était « too big to fail », les csq fi et éco mondiales (crise systémique) ont été trop importantes pour que la BC laisse une grosse banque faire faillite à l'avenir.

B. Moyens de régulation du système fi ?

- Supervision bancaire

(« régulation bancaire » / « contrôle prudentiel ») : pouvoirs publics (autorité financière, généralement BC) = règles pour empêcher comportements risqués des banques qui compromettent stabilité des marchés fi. Rôle de surveillance de l'activité des banques.

- Une des règles = **ratios de solvabilité** (% minimum de fonds propres par rapports aux sommes prêtées et investies, pondérées par leur risque) → **prudence** dans l'octroi de prêts (ne prêtent pas n'importe quelle somme à n'importe qui) et dans activités de spéculation (plus les titres risqués plus elles doivent avoir des fonds propres de côté). Ratios plus élevés pour les grandes banques (risque systémique de crise). Si crise fi, **fonds propres permettent d'absorber les pertes fi** : banques restent solvables.

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

B. Les effets du numérique sur le travail et l'emploi

I. Travail, emploi et activité : des notions distinctes aux frontières de + en + incertaines

A. Travail et emploi : de quoi parle-t-on ?

- **Travail** : activité humaine → création richesses (B&S). Si non rémunéré → domestique / bénévole, si rémunéré → emploi.
- **Emploi** : travail rémunéré et déclaré qui permet d'acquérir un statut social du fait de revenus et de droits sociaux (chômage, congés payés, congés maladie etc). Statuts juridiques ≠ : travailleur salarié → relation de subordination avec son employeur; travailleur indépendant → vend lui-même le produit de son travail.
- **Pop° inactive** = personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'en recherchant pas. **Pop° active** = personnes exerçant ou cherchant à exercer une activité professionnelle rémunérée. Pop° active = personnes en emploi (pop° active occupée) + chômeurs (pop° active inoccupée).
- BIT → **chômage** = situation des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus), sans emploi, disponibles dans les 15 jours et recherchant activement un emploi.
- **Taux de chômage** = chômeurs / pop° active (environ 8% fin 2019) ≠ **Taux d'emploi** = actifs occupés / pop° totale (environ 65% fin 2019).

B. Emploi, chômage et inactivité : des frontières de + en + floues

- XXIème = généralisation salariat + dev droits sociaux associés = institutionnalisation **emploi typique** (CDI à temps plein pour un seul employeur) comme la norme d'emploi.
- Depuis 80's, montée du chômage + dev emploi atypique = remise en question norme d'emploi. **Emploi atypique** = emploi ne correspondant pas à l'emploi typique (ex : temps partiel choisi). Grande partie emploi atypique = **emploi précaire** (emploi atypique qui comporte un élément d'instabilité) : temps partiel subi, CDD, intérim, stages.
- **Conséquence : frontières emploi / chômage / inactivité de + en + floues** :
- **Sous-emploi** : temps partiel subi ou chômage partiel. Zone floue entre emploi et chômage : taux de chômage ne prend pas en compte le sous-emploi (comptabilisé dans le taux d'emploi).
- **Temps partiel choisi** : comptabilisé dans le taux d'activité, mais situation intermédiaire entre l'emploi et l'inactivité car individus font le choix d'être à moitié actif et à moitié inactif.
- **Halo du chômage** : personnes inactives pas au chômage (BIT) mais dans une situation qui s'en rapproche (0 emploi mais pas comptabilisés dans chômage) : disponibles pour travailler mais 0 réelles démarches / pas dispo immédiatement mais souhaitent travailler. Brouille frontière chômage - inactivité. Ex : « *chômeurs découragés* », *retraite anticipée, personnes malades ou handicapées, un étudiant salarié, un étudiant continuant ses études car 0 emploi, personnes au foyer découragées*.
- **Travail clandestin** : exercer un métier légal en soi mais sans le déclarer. Pris en compte dans aucun des 3 groupes (0 emploi car non déclaré, 0 inactivité car travail, 0 chômage car travail et 0 recherche).

C. L'emploi ≠ réalité homogène : emplois de qualité différente

- **Qualité de l'emploi** = ensemble de caractéristiques de l'emploi qui ont des effets sur le bien-être des travailleurs. *Caractéristiques* :
- **Conditions de travail** : l'environnement de travail (organisation du travail, sécurité, rapports sociaux). Lié à fréquence du stress (demandes pro > ressources). Sécurité = critères sanitaires (risques maladies pro, postures etc) + environnementaux (exposition produits dangereux / polluants etc). Rapports sociaux affectés par discrimination (racisme, sexisme etc).
- **Niveau de salaire** : niveau du revenu d'activité + niveau dans l'échelle des revenus du pays (pouvoir d'achat ≠).
- **Sécurité économique** : quel risque de chômage ? Quel montant des allocations perçues en cas de chômage ?
- **Horizon de carrière et potentiel de formation** : possibilités de promotions + accès à formations continues qualifiantes.
- **Variété des tâches** : caractère non-routinier du travail accompli.
- Emplois atypiques = 0 qualité conditions de travail et 0 variété des tâches + niveau de salaire ne permet pas projection dans l'avenir (crédit bancaire etc) + insécurité économique forte (chômage si contrat non renouvelé) + horizon de carrière faible (peu de temps dans entreprise / temps partiel).

II. Quelles sont les évolutions de l'organisation du travail et de l'emploi ?

A. Des organisations tayloriennes aux organisations post-tayloriennes

1. *Les organisations tayloriennes du travail*
 - Fin XIXème : **Taylor** veut optimiser le travail (le rendre le + productif possible) → invente **OST** / **taylorisme** :
 - **division verticale du travail** : séparation décision - exécution, « one best way » défini par ingénieurs du bureau d'études et ouvriers appliquent (0 réflexion, simples exécutants).
 - **division horizontale du travail** : spécialisation ouvriers (« ouvriers spécialisés »). Tâches parcellisées & simplifiées (maîtrise à l'extrême par la répétition du geste).
 - **chronométrage & salaire au rendement** : 0 « temps morts » par hiérarchie stricte (minuter tâches + contrôler activité salariés). Salaire fixé au rendement (≠ heures travaillées) → productivité.
 - Se diffuse dans toutes les industries (première moitié XXème) → gains de productivité. **Limites** : ouvriers qualifiés (artisanat) perdent savoir-faire + fort **turnover** + jugé déshumanisant et aliénant.
 - Complété par **Ford** → **fordisme** (logique de l'OST + 3 principes) :
 - **hausse des salaires** : éviter le turnover en fidélisant les salariés.
 - **standardisation des pièces** : produire produits similaires = production de masse. Division verticale (ouvriers exécutent précisément une procédure qu'ils n'ont pas choisie).
 - **travail à la chaîne** : poste fixe + convoyeur. Division horizontale car ouvriers spécialisés.
 - **Avantages** : forts gains de pté → Po et conso de masse (30 glorieuses : OST = source de croissance).
 - **Limites** : 70's, modèle remis en cause → grèves 1968 = « cadences infernales » / travail abrutissant; demandant amélioration conditions de travail. Pas adapté aux mutations économiques 70's (demande produits variés / de qualité, concurrence mondiale, besoin adaptabilité à demande). Parcellisation des tâches inefficace et coûteuse (**turnover** = coûts / temps de recherche des salariés).

2. *Les organisations post-tayloriennes*
 - 80's, OST remise en cause par **organisations du travail post-tayloriennes** :
 - **flexibilité du travail** : emploi / travail adaptés aux aléas quantitatifs et qualitatifs de la production (quantité à produire & goûts différenciés consommateurs), ≠ standardisation. Flexibilité horaires et compétences.
 - **recomposition tâches** : ouvriers polyvalents, travail enrichi. 0 division horizontale.
 - **lean management** : + d'autonomie dans travail & prise en compte analyses / initiatives salariés. Responsabilisation par objectifs à atteindre (valorisation → motivation & productivité). 0 division verticale.
 - modèle le plus connu = **toyotisme** : principe des 5 « zéros » : 0 délai / panne / stock / défaut / papier. Produire à moindre coût des produits diversifiés de qualité. « Juste-à-temps » → flexibilité du travail. Diffusion dans industrie & services.
 - Ne chasse pas l'OST : secteurs traditionnels avec MO peu qualifiée (textile, transports etc). Toyotisme = services financiers / commerciaux + industrie de pointe (aéronautique etc). 0 recul de la pression de la hiérarchie, mais nouvelles contraintes. Conditions travail s'améliorent mais maux liés au travail existent toujours (troubles musculo-squelettiques et risques psycho-sociaux).
 - Nouveaux moyens de gestion mais même objectif : optimisation du travail.

- 80's : numérique (Internet, robots, IA) = mutation commune & profonde pour toutes les organisations du travail. 3 csq :
- **Polarisation des emplois** : mouvement d'accroissement parallèle d'emplois qualifiés et de qualité et d'emplois non qualifiés et précaires. Emplois se concentrent aux extrêmes des pôles de la pyramide des qualifications, emplois moyennement qualifiés disparaissent (progrès technique biaisé).
- **Brouille les frontières travail / hors travail** : télétravail = meilleur rapport vie pro - perso mais outils numériques (téléphone pro / boîte mail) = être toujours joignable, et télétravail = outil de contrôle renforcé du travail effectué par le salarié (vérifier les heures de connexion etc).
- **Transformation relations d'emploi** : applications = peu de salariés & nombreux auto-entrepreneurs (pas mêmes droits sociaux / salaires).

III. Travail, emploi et intégration sociale

A. Le travail et l'emploi sont des sources d'intégration sociale

- **Intégrations sociale** = insertion d'un individu dans un groupe ou une société dont il va intérioriser les normes et les valeurs; elle dépend de la capacité du groupe à insérer ses membres au groupe (solidarité / contrainte).
- **Emploi** = revenu (norme de conso actuelle) + droits sociaux (couverture risques sociaux) + statut social (identité) + créer liens sociaux + rapports spatio-temporels + épanouissement personnel (compétences, fonction sociale auprès des autres). Trouver une place dans la société (tous les individus ont besoin les uns des autres → relations d'interdépendance). Protège contre **pauvreté et précarité** (*attention : ne pas confondre les deux notions !*).
- Rôle intégrateur du travail d'autant plus criant dans un contexte de chômage de masse (fait perdre identité sociale, droits sociaux et revenus).

B. L'affaiblissement du pvr intégrateur du travail et de l'emploi

1. *La précarité de l'emploi rend difficile l'intégration sociale*
 - **Dev précarité** (emplois précaires) affaiblit rôle intégrateur du travail : situations instables, 0 projection dans le temps (0 crédit, 0 formation pro, 0 évolution pro), accès difficile à la conso, moins de liens sociaux avec collègues (moins de temps dans l'entreprise + conflit / concurrence avec collègues précaires car chômage de masse). Exemple : Deliveroo / Uber Eats etc.
 - **Polarisation des emplois** → si emplois peu qualifiés (souvent précaires) augmentent, intégration sociale par le travail ne se renforcera pas. Polarisation des revenus (augmentation inégalités éco) = inégale intégration par le travail. Plus de travailleurs pauvres = intégration sociale du travail par le revenu ?
 - **Chômage élevé** empêche certains individus de s'intégrer socialement → le travail ≠ « grand intégrateur » (ne bénéficie pas à tout le monde dans la société, indépendamment de la volonté de travailler).
 - **Robert Castel** : chômage → **désaffiliation sociale** (processus par lequel la rupture du lien professionnel causé par le chômage s'accompagne de l'affaiblissement des réseaux de sociabilité et relationnels de l'individu).
 - **Serge Paugam** : chômage → perte des liens sociaux + jugement dévalorisant / stigmates négatifs (renforce isolement). Processus de **disqualification sociale** : la rupture successive des liens sociaux mène à la marginalisation d'un individu qui perd ainsi toute reconnaissance sociale. **Étapes** : fragilité → dépendance → rupture puis marginalité.
2. *La souffrance au travail*
 - gestes répétitifs + charges lourdes + certains environnements = **troubles musculo-squelettiques** / maladies / handicaps / baisse espérance de vie. Touche F populaires. **Troubles psycho sociaux** : perte de sens (travail aliénant), débordé, pression (dépression / « burn out »). Touche emplois stables / qualifiés.
 - **Télétravail** = affaiblissement des liens sociaux.

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

I. Comment analyser les inégalités et leur évolution ?

A. Les inégalités sont multifformes et cumulatives

- **Inégalité** = différence d'accès à une ressource valorisée par la société; c'est une différence entre des individus qui entraîne des avantages ou des désavantages, c'est-à-dire une hiérarchie entre les individus concernés.
- **Multiformes**, il en existe deux types : **inégalités économiques** (revenu / patrimoine) & **inégalités sociales** (inégalités non économiques).
- **Cumulatives** (elles « forment un système » / « font système ») parce qu'elles s'engendrent et s'entretiennent les unes les autres : les privilèges et handicaps sociaux se concentrent et se reproduisent aux extrémités de l'échelle sociale (les privilèges sociaux engendrent des privilèges sociaux et les handicaps sociaux engendrent des handicaps sociaux). Ainsi :
 - **les inégalités économiques se cumulent** : niveau de revenu → stock de patrimoine → revenus du patrimoine → niveau de revenu → ...
 - **les inégalités sociales se cumulent** : inégalités de capital culturel → inégalités scolaires → inégalités d'accès à l'emploi. Inégalités de logement → inégalités face à l'école / d'accès à l'emploi.
 - **les inégalités économiques engendrent des inégalités sociales** : inégalités de revenu → inégalités de logement (difficultés scolaires) / face à la consommation / face à l'école. Inégalités de patrimoine → inégalités face à l'école (carte scolaire).
 - **les inégalités sociales engendrent des inégalités économiques** : inégalités d'accès à l'emploi → inégalités de revenu (donc de patrimoine). Inégalités face à l'école → inégalités de revenus (donc de patrimoine).

B. La mesure des inégalités économiques

- **Outils statiques** (permettent d'étudier la société à une date précise) : **rapport inter-quantiles + courbe de Lorenz + coefficient de Gini + top 1%** (part du revenu ou du patrimoine des 1% les plus riches de la population dans le revenu ou le patrimoine total).
- **Outils dynamiques** (considère les inégalités et leur devenir) : **la corrélation des revenus parents-enfants** (montre le lien entre le revenu parental et le revenu futur des enfants : si ce lien est fort cela témoigne d'une faible mobilité sociale, et inversement). *Par exemple, en France il faut 6 générations à un enfant issu d'une famille pauvre (dernier décile) pour obtenir le revenu moyen de son pays !*

C. L'évolution des inégalités économiques depuis le début du 20^{ème} siècle

- **Début du 20^{ème} siècle**, fortes inégalités éco (notamment de patrimoine) : hauts revenus provenaient du patrimoine, « *société de rentiers* » pour **Thomas Piketty**.
- **Guerres mondiales** diminuent inégalités économiques : destructions du patrimoine → les plus riches ne peuvent plus rentabiliser leur capital (ne touchent plus de rente) → les plus hauts revenus cessent d'augmenter.
- **Trente glorieuses** (1945 - 1973) réduction inégalités éco car : forte croissance économique augmente les salaires (60's : concentration population autour du revenu médian) + 1950 = salaire minimum (« SMIG » → « SMIC » en 1970, hausse des bas revenus) + protection sociale. Trajectoire inégalités à cette époque = la **courbe de Kuznets**.
- **80's** : hausse inégalités éco. Fin forte croissance éco, salaires cessent d'augmenter sauf les plus hauts salaires (CPIS), « *société de super-cadres* » pour **Thomas Piketty** (hauts revenus viennent du travail et plus du capital). Crise de l'offre → politique la favorisant (investissement, règles souples sur marchés financiers etc) → les plus riches investissent / ont recours aux marchés financiers → hausse revenus du patrimoine (top 1%). De plus, PT biaisé & CI polarise l'emploi, et baisse de l'action redistributive de l'État à partir de cette période.
- À l'international : évolutions similaires à la France pour les pays développés. PED → inégalités éco nationales augmentent mais inégalités entre les pays se réduisent (notamment entre les pays développés et les PED).
- **Courbe de l'éléphant** (**Branko Milanovic**), 1980 - 2008 : revenus de D9 augmentent le plus dans le monde (top 1% augmente) avec D5 (classe moyenne chinoise, indonésienne et vietnamienne). Peu d'augmentation des revenus pour D8 (classe moyenne des pays occidentaux).

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

II. Comment favoriser la justice sociale ?

A. Différentes formes d'égalités et différentes conceptions de la justice sociale

- **Différentes formes d'égalités** : **égalité des droits** (mêmes droits et devoirs + égal traitement devant la loi) + **égalité des chances** (l'accès aux positions sociales valorisées est indépendant de l'origine sociale et/ou d'autres caractéristiques : sexe, âge, origine migratoire etc) + **égalité des situations** (égalité des conditions de vie matérielles). Parfois en conflit : discriminations positives = atteinte à l'égalité des droits pour promouvoir l'égalité des chances; et l'égalité des chances peut être utilisée comme un moyen de justifier les inégalités de situations.
- **Différentes conceptions de la justice sociale** :
 - **Justice sociale** = ensemble de principes qui permet de d'apprécier le caractère juste ou injuste d'une société. Deux grandes visions : **libérale** (liberté > égalité → utilitarisme et libéralisme) vs **égalitariste** (égalité > liberté → l'égalitarisme strict et libéral).
 - Conceptions de la justice sociale de la plus libérale à la moins libérale :
 1. **Utilitarisme** (**Bentham & Stuart Mill**) : le choix le plus juste est celui qui maximise la somme des bien-être individuels (bonheurs - peines) de la société. Ce qui compte c'est le gain total de bien-être pas la distribution du gain (même si sacrifice d'une minorité). Inégalités acceptées : une société inégalitaire peut maximiser le bien-être collectif. 0 intervention État (soins) → marché s'en charge.
 2. **Libertarisme** (**Nozick & Hayek**) : si **égalité des droits** respectée, inégalités de situation justifiées car reposent sur décisions individuelles libres reflétant talents « naturels ». Politiques favorisant égalité des chances = atteindre à égalité des droits. 0 intervention État (soins) → marché s'en charge (assurances privées).
 3. **Égalitarisme libéral** (**Rawls**) : tente conciliation entre liberté et égalité. Conception qui favorise **égalité des chances**. Image du « *voile d'ignorance* » : les individus doivent définir ce qui est juste ou non avant de savoir quelle position sociale ils vont occuper → règles plus favorables aux désavantagés (la société doit s'occuper de maximiser le bien-être des plus désavantagés ≠ utilitarisme). « *Principe de liberté* » & « *principe de différence* » : les inégalités de situations sont juste si l'égalité des chances est assurée et si elles permettent d'améliorer le sort des plus démunis.
 4. **Égalitarisme strict** (**Marx**) : favorise **égalité des situations**. Égalité des droits insuffisante car égalité des chances n'étant pas atteinte, l'égalité des droits appliquée à un système inégalitaire reproduit et légitime les inégalités déjà en place. Règle du « à chacun selon ses besoins » → occulte la notion de mérite.
 - États-Unis privilégient l'égalité des chances; l'Europe du Nord privilégie l'égalité des situations.

B. Comment favoriser la justice sociale ?

- **La fiscalité** :
 - **Fiscalité** = ensemble des prélèvements obligatoires (PO) qui financent l'État (impôts, cotisations sociales et taxes). Trois types :
 - **PO régressif** : représente une part décroissante du revenu lorsque celui-ci augmente (son taux est plus élevé pour les plus modestes et moins élevé pour les plus riches : plus un ménage est riche moins il paye). Somme payée par les plus pauvres correspond à une part plus importante de leur revenu. Exemple : TVA (car les plus pauvres consomment la quasi-totalité de leurs revenus) et cotisation sociales (pèsent peu sur revenus du capital et hauts salaires car plafonnées).
 - **PO proportionnel** : représente une part proportionnelle du revenu quelle que soit son montant. Exemple : impôts sur le revenu comme la CSG et la CRDS.
 - **PO progressif** : représente une part croissante du revenu lorsque celui-ci augmente (son taux est moins élevé pour les plus modestes et plus élevé pour les plus riches : plus un ménage est riche plus il paye). Exemple : IRPP et impôts sur le capital (impôt sur les sociétés, taxe foncière, droits de succession etc) car patrimoine possédé par les plus aisés.

- Fiscalité = effet redistributif : permet de resserrer les revenus et diminuer la concentration des patrimoines. Plus la fiscalité est progressive, plus elle a un effet redistributif.

- Historiquement, la fiscalité a permis une forte réduction des inégalités (20^{ème} siècle) mais depuis 80's le système fiscal français est de moins en moins redistributif (donc de moins en moins progressif → remontée des inégalités). En effet, impôts proportionnels et régressifs diminuent l'effet directement redistributif de la fiscalité (PO cessent d'être progressifs à partir du huitième décile et deviennent même régressifs pour les 1% les plus riches).

Aujourd'hui, la fiscalité explique un tiers de la réduction des inégalités économiques.

→ La protection sociale :

- **État Providence** = État qui intervient dans le domaine social (par le biais de la protection sociale) dans une optique de justice sociale. **Protection sociale** = ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux. **Risque social** = événement pouvant advenir à tout individu et entraîner pour lui des dépenses importantes, ou se traduire par une dégradation de ses revenus et/ou ses conditions d'existence (exemples : perte d'emploi, maladie, parentalité, retraite etc). Principe de solidarité collective.

Prestations sociales : somme d'argent versées aux individus pour couvrir des risques sociaux de diverses natures.

- Il existe deux grands modèles de protection sociale :

• **Logique d'assurance** : repose sur les cotisations sociales (pour en bénéficier il faut avoir cotisé au préalable). Redistribution horizontale : 0 lutte pauvreté / inégalités mais transfert ressources cotisants → victimes de risques sociaux, proportionnellement aux cotisations versées (actifs → chômeurs, jeunes → retraités, biens portants → malades). Logique de l'utilitarisme et l'égalitarisme libéral.

• **Logique d'assistance** : permet d'aider les plus défavorisés sans cotisations préalables. Lutte contre pauvreté / inégalités, redistribution verticale (plus riches → plus pauvres). Repose sur taxes et impôts. Logique de l'égalitarisme strict.

- France = système de protection sociale mixte (assurance et assistance) :

• Logique d'assurance = Sécurité Sociale (1945), financée par cotisations sociales, protège contre risques sociaux : vieillesse (retraites) / maladie (soins médicaux) / accidents du travail (indemnité) / parentalité (congés maternité et paternité) / chômage (allocations chômage) / taille ménage (allocations familiales).

• Logique d'assistance (depuis 70's) : financée par l'impôt, par l'État central / collectivités locales : allocations logements (étudiants/pauvre), minimas comme le RSA / minimum vieillesse / la C2S (Complémentaire Santé Solidaire) / allocation pour adultes handicapés etc.

- Logiques complémentaires : ceux non couverts par assurance sociale pris en charge par assistance sociale. Système majoritairement assurantiel (90% des dépenses), même si part des dépenses d'assurance croissante. Prestations sociales expliquent deux tiers de la réduction des inégalités économiques. Les plus progressives = allocations familiales / allocations logement / minimas sociaux.

→ Les services collectifs : **Services collectifs** = services d'intérêt général indispensables à la cohésion sociale dont l'État assure la mise en place. Services non marchands (gratuits / quasi-gratuits) financés par fiscalité OU services collectifs assurés par entreprises publiques (SNCF / Air France) ou privées (distribution eau). Service santé (hôpital), éducation (écoles / université), logements (HLM), transports. Réduction (à la source) des trois formes d'inégalités : des droits (éducation, logement etc), des chances (école), des situations (services gratuits pour populations pauvres). Financés par l'impôt → redistribution verticale.

→ La lutte contre les discriminations :

- **Discrimination** = inégalité de traitement entre des individus à partir d'un critère prohibé par la loi (*origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, patronyme, état de santé, handicap, orientation sexuelle, âge, opinions politiques etc*). Peuvent concerner emploi (embauche, carrière, renvoi) / logement / éducation / accès B&S.

- État = politiques de lutte contre les discriminations (atteindre aux trois formes d'égalité) : dispositifs de repérage / sensibilisation (campagnes publicitaires) / subventions aux associations (« SOS racisme », « Nous toutes » etc) / réponse juridique (institutions comme le Défenseur des droits : assistance juridique + recommandations aux pouvoirs publics) / lois contre les discriminations (loi égalité salariale hommes/ femmes etc).

- **Discrimination positives** : politique de lutte contre les discriminations qui accorde des avantages aux personnes subissant un handicap ou une discrimination. Remet en cause l'égalité des droits au nom de l'égalité des chances. Depuis 80's : politique de la ville et politique scolaire (ZUS = politique de revalorisation des quartiers, REP et REP+ = moyens économiques supplémentaires), politique de lutte contre le handicap (quotas dans entreprises); politique d'égalité des sexes (loi parité en politique / dans conseils d'administration), politique d'accès à l'enseignement supérieur (quotas pour élèves boursiers dans formations / grands établissements).

- Aux US : discrimination positive (*affirmative action*) centrée sur critères ethniques (et non socio-économiques).

III. L'intervention de l'État dans le domaine de la justice sociale fait débat

Pierre Rosanvalon, triple crise de l'État Providence.

→ La crise financière de l'État Providence : une intervention sous contrainte.

- Crise financière : dépenses (prestations sociales) > recettes (PO) → déficit public. Intervention sous contrainte : protection sociale dépend des ressources de l'État + objectif européen de réduire déficit public.

- 2 facteurs : conjoncturel (crise éco = recettes baissent et dépenses assurance / assistance augmentent → déficit public) et structurel (hausse niveau de vie = demande services collectifs + vieillissement population (santé / retraites)).

- Solutions = augmenter les PO (*limites dans III. C.*) ou réduire dépenses : moins de prestations sociales (moins médicaments, baisse APL etc), moins services collectifs (0 investissement éducation nationale / hôpitaux), réforme du système des retraites → possible hausse des inégalités économiques et sociales !

→ La crise d'efficacité de l'État providence : (capacité à réduire les inégalités remise en cause)

- fiscalité : moins progressive depuis 80's car PO dégressifs (TVA et les cotisations sociales).

- protection sociale : prestations sociales d'assurance critiquées car réduisent peu les inégalités (logique horizontale : personnes qui cotisent le plus qui perçoivent le plus → retraite et chômage). Système de retraite inégalitaire : espérance de vie classe populaire < deux autres donc profitent moins longtemps de leur retraite mais ont cotisé le même temps.

- services collectifs : l'école ≠ parfaite égalité des chances + inégalités face aux soins + dégradation services collectifs car exigence rentabilité (fermeture classes scolaires / lits d'hôpitaux etc), ils bénéficient surtout à la classe moyenne.

- lutte contre discriminations : politiques pas toujours efficaces → quotas handicapées / parité listes électorales pas toujours respectés (amende). Politique REP : moyens financiers insuffisants + stigmatisation établissements (contournement carte scolaire = concentration croissante d'élèves de milieux défavorisés dans ces établissements).

→ La crise de légitimité de l'État Providence : le consentement à l'impôt

- intervention jugée excessive, certains économistes voudraient privilégier le « laisser-faire » (régulation par le marché).

- PO accusés de décourager l'activité économique (effet pervers de l'impôt). **Arthur Laffer (courbe de Laffer)** : si l'impôt dépasse un certain seuil il décourage les individus à travailler (loisirs), l'activité économique diminue ... ce qui au final réduit l'impôt collecté (IS et IRPP baissent) → « trop d'impôt tue l'impôt » : au delà du taux optimal, les recettes fiscales baissent. De plus, PO trop élevés = 0 investissement des plus riches + quittent le territoire pour payer moins d'impôts (niches fiscales).

- effet pervers prestations sociales → accusées de déresponsabiliser les individus : gaspillage de ressources dans la santé (surconsommation médicaments) + désincitations au travail : pour les libéraux l'allocation chômage désincite à la recherche d'emploi (trappe à chômage) & minimas sociaux accusés de maintenir individus dans des trappes à inactivité (exemple RMI de 1988 était d'un montant supérieur à un travail à temps partiel rémunéré au salaire minimum, et perte avantages comme gratuité transports → remplacé par le RSA en 2008 : « RSA socle » et « RSA activité » pour éviter les trappes à inactivité).

- Conséquence : affaiblissement du consentement à l'impôt : pression fiscale jugée trop forte et prestations sociales jugées désincitatives = français de plus en plus réticents à payer des impôts (parfois stratégies de fraude et d'exil fiscal).

Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	

Mise à l'agenda : passage d'un pb privé au domaine public, qui aboutit à une prise en charge de la part des pouvoirs publics. Étapes : **Pb** → **Pb social** (pb médiatisé, se mobiliser / prouver que la situation est choquante), **Pb social** → **Pb public** (montrer que c'est un pb d'intérêt général qui nécessite l'intervention de l'État), **mise à l'agenda** (pb traité par pvr publics, pas forcément de mesure concrète).

Quelle action publique pour l'environnement ?

B. Avantages / limites instruments de po climatique

	Avantages	Limites
Taxe / subvention écologique	- Incitation à moins polluer - Stimule innovation verte	- Difficile de fixer le niveau de la taxe / subvention - Les ménages les plus pauvres sont les plus affectés - Perte de compétitivité - prix pour les entreprises résidentes s'il n'y a pas d'entente mondiale
Réglementation	Moyen de prévention le plus sûr face à des effets irréversibles / aux pollutions les plus dangereuses	- Coûts de contrôle élevé - Ne tient pas compte de la diversité de la capacité des entreprises à dépolluer (<i>notamment en fonction de leur taille</i>) - N'incite à dépolluer au delà de la norme - Possibilité d'un effet rebond (<i>voir chapitre 1</i>) - Pas efficace si pas d'entente mondiale (<i>dumping écologique</i> → <i>chapitre 2</i>)
Marché des quotas d'émission	- Incitation à moins polluer - Stimule innovation verte	- Difficile de fixer la quantité de quotas - Pas efficace si trop de quotas sont distribués - Montant de l'amende jugé trop faible

II. Les instruments éco sont-ils efficaces pour faire face aux externalités négatives sur l'Et ?

A. Les trois instruments de la po climatique

1. La réglementation (contrainte réglementaire)

→ **Réglementation** = ensemble de normes édictées par les pvr publics et devant être respectées par les agents éco. Injonction, contrainte (obligation / interdiction). Ex : *interdire produits polluants, normes thermiques isolation bâtiments, interdire rejet substances toxiques, qualité l'air / eau etc.*

2. Les taxes et subventions écologiques (incitation monétaire)

→ **Rappel** : **Externalité positive** = bénéfice social (de toute la sté) > bénéfice privé (de l'entreprise). Valeur = bénéfice social - bénéfice privé. Pb : pas assez nombreuses et prix trop haut. **Externalité négative** = coût social (supporté par toute la sté) > coût privé (coût de Po supporté par entreprise). Valeur = coût social - coût privé. Pb : trop nombreuses et prix trop bas.

→ **Internaliser externalités** = amener agents éco à réintégrer ds leur calcul éco les coûts / bénéfices sociaux qu'ils négligent autrement. 2 instruments :

- **Taxe écologique** (/taxe pigouvienne) : prélèvement obligatoire sur un produit particulier qui vise à internaliser l'externalité négative qu'est la pollution. Principe du pollueur-payeur. Montant taxe = montant externalité négative. Producteur augmente prix et/ou réduit sa Po donc sa pollution → incitation monétaire : choix pteur = activité polluante taxée ou activité moins polluante non taxée.

- **Subvention écologique** : somme versée par pvr publics pour aider agents éco à la réalisation d'un objectif jugé écologiquement souhaitable. Internaliser les externalités positives : État rémunère pteur pour bénéfice social occasionné → Po augmente et/ou prix baissent → optimise bien-être population (dépollution ou baisse pollution). Montant subvention = montant externalité positive.

3. Le marché des quotas (contrainte réglementaire et incitation monétaire)

→ **Marché des quotas d'émission** : marché sur lequel s'échangent des quotas d'émission (droits à polluer) de produits polluants attribués aux entreprises par les pvr publics. Depuis 2005 dans l'UE pour réduire GES.

- Fonctionnement : autorités européennes attribuent quotas aux pciales entreprises polluantes puis on laisse prix du CO2 s'ajuster sur le marché (loi de l'O et la D). O = entreprises qui ont moins pollué que leur quota, D = entreprises qui ont pollué plus que leur quota. Si D>O prix quota augmente, si O>D prix quota baisse.

- Contrainte réglementaire : pvr publics fixent la quantité de quotas. Incitation monétaire : entreprises polluantes incitées à moins polluer (internaliser les externalités négatives) et entreprises vertueuses incitées à continuer ainsi (rémunération).

- Résultats : limite quantité pollution + efficacité éco (réduction pollution des ent aux coûts de dépollution plus faible > celle des ent aux coûts de dépollution plus élevés). Mais : Q quotas en circulation → prix CO2 → bon fonctionnement marché. Aujourd'hui, trop de quotas distribués : prix et incitation trop faible. Ex : *crise 2008, mesures depuis 2017, crise Covid*.

Causes : ne pas pénaliser compétitivité ent + dysfonctionnement action pb.
- Si non respect : amende (montant jugé trop faible).

I. Les multiples acteurs de l'action pb pour l'Et

A. Une mise à l'agenda par des relations de conflit et de coopération entre des acteurs multiples

→ **Acteurs** : **experts** (légitiment questions environnementales, les projettent sur le devant de la scène publique. Ex : *GIEC*) + **ONG** (convaincre OP et pvr publics + organisent actions / manifestations pour attention médias. Ex : *Greenpeace, WWF*) + **associations de citoyens** (idem mais moins de poids dans balance interN. Ex : *On est prêts*) + **Partis politiques** (ntm écologistes, questions environnementales = agenda po. Ex : *EELV*) + **Entreprises** (innovations vertes + labels ≠ greenwashing. Ex : *Patagonia, Biocoop*).

→ Relations de **conflit** / **coopération** en fonction des circonstances. Ex : *conflit* → *glyphosate*; *coopération* → *ONG comme WWF ou l'affaire du siècle*. Une même organisation peut coopérer et être en conflit au même moment / à des moments ≠.

B. Mise en œuvre de l'action pb environnementale par des acteurs situés à diverses échelles

→ **Différentes échelles** (complémentaires) : **internationale** (car l'Et est un bien commun. Ex : *négociations interN sur climat depuis 1972, COP depuis 1995 sur RC*) + **européenne et nationale** (lois concrètes) + **régionale et locale** (meilleure connaissance besoins territoires, mobilisation acteurs locaux : associations, entreprises... Ex : *Hauts-de-France gère sa transition énergétique*).
→ logique « du haut vers le bas » / « top down » (échelle internationale → européenne → nationale → locale) ou logique « du bas vers le haut » / « bottom up » (l'inverse).
→ UE = **principe de subsidiarité** : UE à l'origine d'une action publique ssi échelle nationale moins efficace que l'UE / pays pas compétents pour le faire (logique « du haut vers le bas »).

III. Contraintes des négociations interN pour préserver le climat comme bien commun

A. Contraintes liées aux inégalités de développement

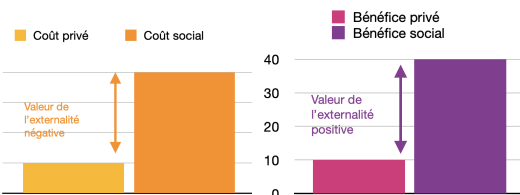
→ **Dev** : transformat° structurelles (dém, éco, sociales, mentales, po ...) rendant possible / accompagnant croissance éco / élévation niveau de vie. Mesure : IDH (espérance vie naissance / niv instruct° / RNB réel).
- In= dev : obstacle ccl accords interN = pollution PID > PED (sauf Inde / Chine) > PMA → dette écologique des PID. RC dû aux plus riches (pays et hbts), mais plus pauvres en subiront le coût (productivité / niv de vie / santé). Csq : il faut tenir compte du niv de dev car injuste de priver PED améliorat° niv de vie + pas les moyens de financer transit° écolo. Ex : *protocole Kyoto pour PID, accord Paris (2015) = plus de tps / fond pour PED*.

B. Contraintes liées aux stratégies de passager clandestin

→ Climat = bien commun → **passager clandestin** (PC) : acteur éco qui espère obtenir les gains d'1 act° co sans en avoir supporté les coûts. Pays espèrent gains (réductions GES des autres, qui profitent à tous) sans coûts (réduire ses GES).
- Csq : po climatique doit impliquer tous les pays car les PC la rende inefficace. Danger : risque imitation + si un seul pays réduit ses GES entreprises payent transition écolo seules donc partent à l'étranger (« fuites de carbone »). Ex : *USA, Trump, accord de Paris*.

C. Les contraintes liées aux dysfonctionnements de l'action publique

- **Lobbys** (grp de press° défendant int pv en exerçant pressions / influence sur personnes / institutions pb) : prises de décisions influencées par lobbys contre Et.
- **Pb temporelle** : po Et = coût élevé au pst vs bénéfices à long terme. Élus privilégient po pb améliorant situation électeurs à court terme (avant élections) → 0 po Et contraignante.
- **Pb d'inefficacité** : coût > prévisions / mesure sans effet / administrations peu efficaces.
- **po Et en contradiction avec d'autres po** pouvant anéantir ses effets bénéfiques. Ex : *subvent° kérosène (avion) / subven° embauche entreprises polluantes (lutte chômage) / tourisme France (faire venir touristes en avion vs directives européennes)*.



Quels sont les questionnements soulevés dans ce chapitre ? Associez des notions, mécanismes et théories qu'il est nécessaire de connaître.

Fiche MEMO n° ?	
Questionnements	Notions, théories, mécanismes, et exemples utiles
➤ . ➤ . ➤ . ➤ . ➤ .	